

# GURE HERRIA

Directeur-Responsable: G. EPPHERRE



## AURKIBIDEA

Pages	Pages		
Etienne Salaberry. — M. le Chanoine Michel Etcheverry.....	129	Manuel de Irujo. — Les Fors basques .....	161
Philippe Veyrin. — Un historien des Basques trop méconnu: le Chanoine Michel Etcheverry.....	140	M. Perusqui. — Bidart: simples notes d'histoire locale (7 <sup>e</sup> article)..	173
Robert Poupel. — L'œuvre d'un grand historien du Pays basque..	143	N. Alzola. — Irugurutze - Errege Salomon .....	181
— M. Michel Etcheverry: notes biographiques et bibliographie..	147	Korreiazale bat. — Eskuararen geroa .....	183
Michel Etcheverry. — Un pays divisé pour une vache.....	153	Angèle Bidégaray. — Nola ezagutzen dugun gure gorputza? ....	185
M.-J. Minaberry. — Esku miresgarriak .....	159	Mayi Ariztia. — Amattoren uzta: Eskurialeko jauregia .....	189
		L'abbé San-Souciren ichtorioa ..	190

# BULLETIN DE L'ASSOCIATION "GURE HERRIA"

ADMINISTRATION :

M. Louis DASSANCE, Ustaritz (B.-P.)

RÉDACTION :

MM. les Correspondants sont priés de vouloir bien adresser leurs articles  
à M. le Chanoine EPPHERRE,  
aumônier de Saint-Bernard, à Bayonne.

## A NOS LECTEURS, A NOS AMIS,

Le Comité Directeur de « Gure Herria » renouvelle ses remerciements à ses amis, abonnés, lecteurs et annonceurs qui après avoir permis à la Revue de paraître en 1950, lui ont fait confiance et l'ont toujours soutenue depuis lors.

Si, grâce à leur fidélité, « Gure Herria » a pu jusqu'ici faire face à ses charges, il est cependant nécessaire d'accroître le rayonnement de notre Revue et de lui gagner de nouveaux adhérents et de nouveaux lecteurs. Que chacun s'y emploie de son mieux autour de lui, et le résultat sera atteint.

Le tarif des cotisations pour les membres ordinaires sera, en 1960, le suivant :

Pour la France et les Colonies : 800 francs par an.

Pour l'Etranger : 1.000 francs par an.

D'autre part, des abonnements de soutien pourront être souscrits :

Pour la France : à 1.000 francs.

Pour l'Etranger : à 1.500 francs.

Les recouvrements par la poste étant impossibles pour l'Etranger, le Trésorier prie les abonnés de « Gure Herria » qui y résident de lui faire parvenir, dès maintenant, le montant de leur cotisation par tout moyen à leur convenance.

L. DASSANCE, Ustaritz (B.-P.).

## CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Abonnements ordinaires : France : 800 francs — Etranger : 1.000 francs

Abonnements de soutien : France : 1.000 francs — Etranger : 1.500 francs

Adresse du Compte Chèques Postaux

Revue Basque « Gure Herria » Ustaritz (B.-P.)

105.03, Bordeaux.

*Zuen etchearen berotzeko, zuen sukalde  
ta garbitegiak ederki berriturik ezartzeko*

**LACANAL BIARRITZ 414.14**

**TISSUS**



**APPECEIX**

**BIDEGAIN & DUHALDE**

Spécialité  
de LINGE  
BASQUE

Téléphone 521.48

30, rue de la Salie  
**BAYONNE**

**L. ARTÉON** **BIJOUTERIE**  
**HORLOGERIE**

Grand choix de BIJOUX  
POUR MARIAGES  
PREMIÈRES COMMUNIONS  
ET BAPTÊMES

**OBJETS D'ART**

Grand assortiment  
ORFÈVREURIE ARGENT



**EZKONTZETAKO**

joieria hautuzkoa

Edergailu Gisa Guzietakoak

ORFÈVREURIE ARGENT  
et Orfèvrerie CHRISTOFLE

**11, rue Orbe — BAYONNE — Téléph. 501.42**

**Etablissements SENTUC**

**LES LIÈGES DE BAYONNE**

Téléphone 504.80

**POTEAUX DE MINES**  
**CHARBONS**

Téléphone 504.81

*BUREAUX*

**AVENUE DU MARÉCHAL-HARISPE - BAYONNE**

Charbons et anthracite anglais — Charbons polonais

Liège expansé pur pour isolations

Liège aggloméré blanc souple

PELLETERIES

FOURRURES



# JORDAN

FABRICANT-SPECIALISTE

**BAYONNE (Face la Poste)**

• **Mont-de-Marsan** • **Dax** • **Saint-Jean-de-Luz** •

Même maison : PARIS, 30, rue de Clichy (Près Casino de Paris)

FACILITÉS DE PAIEMENT

# SOYLÈNE

---

**4, rue Lormand**  
**BAYONNE**  
**Téléph. 510.42**

**DRAPERIE HOMME**  
**LAINAGES**  
**SOIERIES**

**RADIO - TÉLÉVISION**  
**ELECTRO-MÉNAGER**

*Les plus  
grandes marques*  
*La meilleure garantie*

# HENRI BONNET

**PLACE DES BASQUES**  
**BAYONNE**

Tél. 524.23

Face au Parking

*Agriculteurs, Artisans ruraux,*

CONFIEZ

vos disponibilités en dépôt à vue ou à échéance au

# CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

Vos fonds seront à l'abri de la perte, du vol, de l'incendie et vous rapporteront un intérêt rémunérateur

UTILISEZ

pour effectuer vos règlements les chèques que les CAISSES DE CRÉDIT AGRICOLE mettent à la disposition des titulaires de comptes de dépôt

**SOUSCRIVEZ** aux émissions permanentes

de

**BONS à TROIS ANS**

à intérêt progressif

de

**BONS à CINQ ANS**

d'un intérêt très rémunérateur,  
partie payable d'avance

POUR TOUTES OPÉRATIONS,

adressez-vous au **BUREAU DU CRÉDIT AGRICOLE de BAYONNE**

3, rue Port-de-Beriac - Tél. 527.48

ou aux caisses de : BIDACHE, ESPELETTE, HASPARREN, MAULÉON,  
ST-JEAN-DE-LUZ, ST-JEAN-PIED-DE-PORT, SAINT-PALAIS et TARDETS

AIREKO

★

ITSAS-UNTZI

★

BIDE-LUZE

★

BIDAI HANDI

★

BEILA

★

# Agence SURAUD

CHANGE — CAMBIO — EXCHANGE

9, RUE THIERS — B A I O N A

Téléph. 508.51



*Ameriketarat doatzin artzainen  
bidaiaz artha hartzen du*

ARCEAUX  
BAYONNE

# PRINTAFIX

ARCEAUX  
BAYONNE

NOUVEAUTÉS  
ALIMENTATION

*Bar - Dégustation*

*Articles de marques*



**GRANET**  
**optique**

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE NAT'L D'OPTIQUE

• 2, RUE ORBE • BAYONNE •

**FOURNISSEUR DE SECURITE SOCIALE  
AGRICOLE**

**BANQUE NATIONALE** pour le **COMMERCE & L'INDUSTRIE**

*Société Anonyme au Capital de 8 milliards de francs entièrement versés*

Siège Social: 16, Boulevard des Italiens à Paris

Succursale  
de BAYONNE

Agences de BIARRITZ  
SAINT-JEAN-DE-LUZ  
HENDAYE  
St-JEAN-PIED-DE-PORIT  
SAINT-PALAIS



Toutes opérations de  
BANQUE et de BOURSE

Change de monnaies

Chèques de voyage

Lettres de crédit

Location de coffres-forts

# AGENCE BERTHOMMÉ

- ACHAT - VENTE  
DE VILLAS, COMMERCES, TERRAINS, PROPRIÉTÉS

Avenue Léon-Bonnat  
(Face au Jardin Public)



BAYONNE  
Téléphone : 506.27

Direction particulière de la C<sup>ie</sup> L'UNION  
TOUTES ASSURANCES

Porcelaines - Cristaux

GROS

DÉTAIL

MAISON

## LACHIQUE

Maison fondée en 1842

Place Montaut et  
3, rue des Halles



BAYONNE  
Tél. 501.20

MOTOS — SCOOTERS

## Lambretta

## VELOSOLEX

F. DUHART

3, Rue de Belfort

BAYONNE - Tél. 526.70

46, Boulevard Victor-Hugo

SAINT-JEAN-DE-LUZ

Tél. 600.11

## EPICERIE EN GROS

# MAISON G. LACO

Quai des Basques — BAYONNE — Téléphone 503.98

*Goûtez les Cafés LAC  
... ce sont les meilleurs !*

TÉLÉVISION

RADIO



DISQUES

Toutes les productions **Pathé - Marconi**

**LE DISQUE**

21, rue Frédéric-Bastial  
BAYONNE - Tél. 518.73

**P. MEYZENC & Fils**

Producteur de DISQUES BASQUES

UN VÊTEMENT  
UN ÉQUIPEMENT

pratique

solide

économique

**BIG CHIEF**  
SURPLUS AMÉRICAINS

44, rue Poissonnerie  
BAYONNE

Eskuaraz mintzaten da

**Les prix  
les plus bas**

*Pas de succursales dans la Région*

H  
O  
T  
E  
L  
  
B  
A  
R

Restaurant de la Halle

**DUPEROU**

Rue du Maréchal-Harispe  
SAINT-JEAN-DE-LUZ

— Téléph. 606.64 —

Aux

# DAMES DE FRANCE

RUE THIERS

BAYONNE

**MODAKO**

gauza pollitenak  
saltzen dira

**PREZIO  
HOBERENETAN**

**APHAINTZEKO  
ETCHEKO  
GOSTUAN  
BIZITZEKO**  
behar diren guziak

**BIGARREN  
ESTAIRAT**  
EGIZU ITZULI BAT  
ikhusiko dituzu han  
oro berriki ezartziak

— HEMEN ESKUARAZ ARI GIRA —

**GURE AUTOMOBILEK ETCHERAT  
EKARTZEN DITUZTE GAUZA-GUZIAK**

# Marlice de Paris

## AU PARADIS DES DAMES

Le prêt à porter élégant  
pour DAMES et FILLETTES

6 et 8, rue Victor-Hugo  
Téléphone : 516.11

BAYONNE

## Studio d'Art

2, rue Jules-Labat  
(Près la Grande Poste)

BAYONNE

*Jean Mexia*

DIRECTRICE : Madame J. MEXIA

Elève et collaboratrice de Jean MEXIA

Lauréat des Grands Concours Internationaux

Renseignez-vous et voyez les vitrines d'Exposition

Spécialité de portraits d'enfants - Mariages

TOUS TRAVAUX D'ART ET INDUSTRIELS



## Monsieur le Chanoine Michel Etcheverry

### *IL EST VIVANT*

Le glas qui a sonné annonçant la mort de M. le chanoine Michel Etcheverry, nous a réveillés de notre coupable torpeur, comme de notre étourderie.

Il était vivant, ce cher M. Etcheverry, que les siens avaient recueilli, avec une tendresse, avec un dévouement admirables, dans cette petite maison située à mi-côte de la route qui grimpe à travers le village de Larressore, vers Espelette; en face du fronton où continuent à résonner les pelotes avec lesquelles il avait aimé jouer dans sa jeunesse; tout près de l'atelier où Bergara chausse de fer les makilas, comme le faisaient, voici des siècles, nos ancêtres; non loin de la modeste église paroissiale, où, si souvent, il avait gravi les marches de l'autel de Jésus-Christ. Le fronton, l'atelier, l'église dessinaient, autour de ce fils de la terre basque, le décor qu'il préférait à tout autre. Ils dispersaient dans l'espace les morceaux du blason qu'il aurait choisi pour lui-même.

Nous l'avions presque oublié.

L'oubli que Balzac appelle « le valet qui suit la mort », semblait, cette fois, l'avoir précédée.

M. le chanoine Etcheverry était né à Espelette le 19 décembre

1874, et depuis 1958, ayant quitté la Maison de Retraite François-Henri, de Pau, il s'était retiré dans la maison peu éloignée d'Espellette, où son corps ankylosé et douloureux avait trouvé un autre berceau.

Sa signature s'était raréfiée depuis longtemps dans *Gure Herria*, puis avait disparu..

Son ombre s'était amenuisée. Il était devenu semblable à un arbre que l'hiver a dépouillé de sa couronne de feuilles et de fruits, mais qui n'éveille pas d'inquiétude, qui ne soulève pas de problème, car il occupe toujours sa place, si bien que l'on finit par croire qu'il ne disparaîtra jamais.

Il revivait dans les souvenirs que se racontent d'Anciens Elèves, devenus raisonnables lorsqu'ils mettent leur bonheur à retrouver, par la pensée, les potaches déraisonnables qu'ils furent au temps jadis.

Les Anciens Elèves se souviennent avec émotion, de leur professeur, M. l'abbé Etcheverry. La nouvelle de sa mort les a frappés. Ils ont mesuré tout à coup, la place qu'il occupait dans leur culture, celle qu'il continue à tenir dans leur intelligence d'homme. Les élèves que l'on accuse d'être oublieux et ingrats, gardent dans leur âme, à l'égard des vénérables professeurs qui les ont formés, la marque de gratitude indélébile que l'on pourrait appeler « le sacrement de la fidélité ».

### LE PROFESSEUR ÉMÉRITE

On raconte qu'abandonnant l'Institut Catholique de Toulouse, et ses sombres bâtiments de la rue de la Fonderie, le nouveau licencié, Michel Etcheverry, avait clamé: « Nous imposerons un style nouveau, à nos collèges! »

Peut-être faudrait-il se souvenir de ce cri d'enthousiasme, pour comprendre la méthode éducative de M. l'abbé Michel Etcheverry. Peut-être que ce programme de juvénile ardeur contient le fil d'Ariane susceptible de nous guider dans les méandres de sa vie professorale, simple et cependant compliquée; simple dans l'inspiration, compliquée dans la réalisation.

Dans la classe de première du Petit Séminaire Notre-Dame de Belloc, régnaient M. Canton et M. Etcheverry, tous les deux professeurs de lettres.

On imagine difficilement des caractères plus dissemblables, plus inclinés par nature à se situer aux antipodes l'un de l'autre, et

même sans s'en apercevoir, rien que par leur être, à s'opposer en se posant.

M. Canton était un classique. Il avait du classique le culte de la raison, qui allait jusqu'au culte de Boileau inclusivement, et qui ne s'arrêtait qu'aux portes du culte de Voltaire, à cause de l'anti-christianisme fanatique de ce dernier.

M. Etcheverry était un romantique. Il avait l'audace de prétendre que Victor Hugo était un grand poète, et cette profession de foi exigeait presque autant de courage que de nos jours, car la Loi et les Prophètes se résumaient, en ce temps là, dans la boutade de Léon Daudet : « Stupide XIX<sup>e</sup> siècle ! ». Pour M. Etcheverry, Rousseau lui-même était autre chose qu'un puits d'erreurs, et un fou.

M. Canton avait la haine de l'enflure. A force de poursuivre l'adjectif inutile, il décapiât la phrase jusqu'à la réduire à son squelette intelligible. Si on lui avait donné à choisir, entre un récit chiche de mots, et un récit aux contours surabondants, il aurait sans sourciller, choisi le premier. L'en-deça du nécessaire lui répugnait moins que l'au-delà de l'utile. Au verbiage, il aurait préféré le style des télégrammes.

Tout autre était M. Etcheverry. Les cadences musicales de la période savante ne l'effrayaient point, et qu'importe qu'elles soient superflues, si du moins elles restent musicales : leur tintement de grelot est leur suffisante justification. Il aimait travailler une phrase, sculpter une tournure, faire ressortir un adjectif, avec la patience d'un ébéniste sûr à la fois de son ciseau et de la docilité presque infinie de la poutre, susceptible de se couvrir de fleurs de gothique flamboyant. Il ne plaçait pas les littérateurs en enfer, mais au paradis.

« Il faut savoir jusqu'où aller trop loin », enseigne Jean Cocteau.

Dans cette maxime, M. Canton s'accrochait au « jusqu'où ». M. Etcheverry tirait, non certes sur le « trop loin », mais sur le « loin ».

Leurs deux royaumes se rencontraient dans nos âmes, et leurs deux enseignements nous étaient nécessaires, car de l'affrontement du romantisme et du classicisme, sort la tension dialectique de l'esprit, même chez de jeunes élèves.

Des Universitaires soutiennent que leur fonction dans la cité, que la vocation culturelle de l'Ecole parmi les hommes, semblable à celle du *germen* dans le corps, est de transmettre inaltérables, les caractères spécifiques d'une civilisation.

Certes, la thèse n'est pas fausse. Mais quelque secousse doit être imprimée aux chromosomes pour que naisse l'imprévisible.

M. Canton était préposé aux valeurs de permanence. M. Etcheverry était prédestiné aux valeurs de renouvellement. Il n'y a pas que je sache, infériorité ou supériorité de l'une des deux besognes sur l'autre. Semblable est leur noblesse, et identique leur nécessité.

Avec une égale compétence, M. Etcheverry a enseigné les langues anciennes : le latin et le grec, et les langues modernes : le français, l'anglais, l'espagnol.

A notre génération d'élèves de Belloc, il a inculqué les règles du latin et du grec, dans l'une de ces classes blanchies à la chaux où l'on gelait l'hiver, sans avoir frais l'été : salles austères car elles étaient faites de cellules monastiques dont on avait abattu la cloison intermédiaire. Nous ne souffrions pas de ce dénuement. La jeunesse est spartiate. Elle possède sa propre chaleur, et puis, il y avait parmi nous, M. Etcheverry !

Quand il nous dictait un modèle de traduction, il avait la magnifique candeur, la simplicité seigneuriale, de citer quelques lignes de l'un ou l'autre d'entre nous se disant forfait, et déclarant qu'il était incapable de trouver mieux.

Je ne connais pas de plus haute forme de la générosité, que cette charité intellectuelle à l'égard des novices timides et gauches que sont les enfants. C'est en croyant que ses élèves, par certaines réussites, sont déjà des maîtres, que le professeur en fait des maîtres, qu'un maître se donne une progéniture de disciples qui seront des maîtres. C'est en croyant en lui, plus qu'il ne croit lui-même, que le maître hisse l'élève jusqu'à son propre niveau, et le transmue en maître authentique.

J'avais neuf ou dix ans, lorsque je commençais ma narration, à peu près en ces termes : « La neige fondait. Les bourgeons pointaient sur les arbres. Le printemps faisait ses premiers pas, dans la campagne ensoleillée. »

L'instituteur me félicita de mon introduction. Je devins rouge jusqu'aux oreilles, et j'avouais que j'avais copié ces lignes dans un roman de la collection Bijou. Loin de me gronder, l'instituteur me répondit que j'avais su choisir le passage qu'il fallait, qu'il m'appartenait dès lors, que c'était très bien, et qu'il me maintenait ma bonne note.

L'un de mes éducateurs me persuada que je savais écrire en français ; l'autre que j'étais capable de traduire du latin et du grec. A l'un et à l'autre, je dois beaucoup de ce que je suis devenu.

Cependant, l'un enseignait dans une école primaire, et l'autre dans une école secondaire; le premier était instituteur laïque, et l'autre était prêtre. Mais tous les deux mettaient la même espérance dans les enfants qui leur étaient confiés.

Quand on nous dit que deux écoles produisent deux jeunesses, je pense à mon instituteur et à mon professeur. Deux écoles ne font germer deux jeunesses que lorsque les éducateurs s'allient à des politiciens aussi astucieux que fourbes, qui pour commander au pays, le disloquent, et qu'ils oublient les impératifs fondamentaux de la tâche sacerdotale de l'enseignement: lorsqu'ils trahissent leur vocation.

### UNE PHYSIONOMIE ORIGINALE

Il n'y a pas de joie de vivre, où il n'y a pas de tâtonnante fantaisie.

La spontanéité créatrice ne s'ajoute pas à la vie: elle fait partie de la vie elle-même.

Hors du charme de l'imprévisible, les journées se couvrent de brume. Le soleil les quitte. Ils deviennent maussades et ennuyeux.

M. Etcheverry a été, dans notre vie de collégien, le champion de la fantaisie, le messager du gratuit.

La physionomie de notre professeur de rhétorique, comme on disait dans cette période qui demeurait encore marquée par la primauté du grec et du latin, nous surprenait en même temps qu'elle nous séduisait.

Nous savions qu'il avait été un joueur de pelote élégant et méthodique. Il continuait à s'imposer des exercices corporels, des marches rapides, et un sautaillement matinal dans sa chambre, au saut du lit.

Vaillant soldat de la guerre de 1914 à 1918, comme cela va sans dire de tous les prêtres de cette époque de puritanisme national, M. Etcheverry s'était initié à Salonique, aux modulations de flûte du grec moderne.

Il prononçait la langue d'Homère comme si les syllabes s'attardaient sur ses lèvres, y déposant la saveur du miel de l'Hymette. Mais en vérité, ce n'est pas seulement à travers son affectivité qu'il cherchait à étreindre la pensée de Rome ou d'Athènes. Il allait à elle, selon le conseil de Platon, « avec toute son âme ». Son corps lui-même participait à l'effort d'assimilation: son front se plissait,

ses yeux se bridaient, ils semblaient diminuer de volume, devenir plus vifs et plus perçants, détachés du cadre grossier des élèves et de la classe, attachés à l'écran immatériel sur lequel se projetaient, au fur et à mesure, les nuances du texte commenté.

Pour s'offrir le luxe d'une rime superbement riche, Victor Hugo a écrit : « J'étais une vieille bourrique... j'étais en rhétorique ».

Les rhétoriciens que nous étions trouvaient superflu d'apprendre une seconde prononciation lorsqu'ils en connaissaient une première. La loi que les élèves connaissent le mieux est celle du moindre effort. Mais M. Etcheverry continuait, ne voyant pas nos sourires, n'entendant pas nos remarques malignes. Gare cependant à celui qui l'aurait tiré de l'oasis intellectuel de sa contemplation éveillée !

M. Etcheverry affectionnait le chant. Les volutes, les fioritures de la mélodie n'avaient pas de secrets pour lui.

Le *Minuit Chrétiens*, qu'il entonnait aux douze coups de la nuit de Noël, alors que nous remplissions la chapelle, les yeux encore lourds de sommeil, représentait son morceau de choix. Mais tous les samedis soirs, pour préparer la messe du dimanche, il rassemblait un groupe de chanteurs, dont j'étais, sur le talus de l'allée de la Vierge. Il n'était pas nécessaire de posséder la science du solfège, à peine était conseillé de savoir articuler. M. Etcheverry communiquait sa technique à ceux qui n'en avaient pas. Il chercha à me convaincre que ma voix qui était juste ne manquait que de souplesse ; mais les résultats restèrent assez problématiques. La méthode réussit moins bien que dans les traductions françaises. La confiance ne suffit pas à donner la science. Dieu se réserve les miracles.

Il ne déplaisait pas à M. Etcheverry de nous dérouter. Après la guerre de 1914, les stocks de l'Armée française se sont révélés aussi inépuisables que les surplus de l'Armée américaine, après 1940.

Lors d'une visite que Monseigneur Gieure nous fit à Belloc, il arbora ses « godillots » militaires. Le soleil était magnifique. Quelques jours après, il pleuvait à verse. M. Etcheverry portait des souliers bas, presque élégants.

M. Etcheverry possédait la sagesse souriante, teintée d'ironie, d'un lettré, mais d'un lettré qui serait passé parmi les éclairs de l'orage politique. « Le Sillon » l'avait-il quelque temps séduit et entraîné dans ses remous ? Je n'en sais rien. M. Etcheverry était sobre de confidences personnelles.

Toujours est-il, qu'on lui découvrait, et plus encore qu'on lui soupçonnait, des opinions rose-bonbon, qui à notre époque de rouge vif passeraient pour du blanc terreux, mais qui, à cette période de blanc plus que blanc, prenaient la couleur éclatante du coquelicot.

Dans tout élève, il y a un inquisiteur. Nous n'étions pas les moins sévères à juger sans complaisance de telles déviations doctrinales. Nous respirions, sans nous en apercevoir, le rancœur de l'ambiance. A ce moment, les intégristes dévoraient en paix les progressistes qui devaient plus tard prendre leur revanche et s'offrir, à leur tous, un festin d'intégristes.

M. Etcheverry souffrait, je le suppose, de découvrir sur nos visages le reflet de préjugés qui venaient de plus loin. Mais il ne s'offusquait pas de nos jugements simplistes. Il nous pardonnait volontiers nos incompréhensions de jeunes imbéciles.

Le propre du professeur est d'être plein de mansuétude envers ses élèves. Il possède à leur égard les inépuisables réserves d'excuses qu'un père accumule pour ses enfants.

Si la maison de Larressore où mourut M. Etcheverry est proche de la villa *Arnaga* où a vécu Edmond Rostand, est-ce simple effet du hasard? N'est-ce pas plutôt que les lieux rassemblent, dans leurs ondulations, les hommes similaires?

*...Quand j'entrerai chez Dieu,  
Mon salut balayera largement le seuil bleu,  
Quelque chose que sans un pli, sans une tache  
J'emporte... et c'est... c'est Mon Panache!*

Qui donc parle ainsi? Est-ce M. Edmond Rostand, par la bouche de Cyrano de Bergerac, le Mousquetaire?

N'est-ce pas aussi un vieux prêtre de 86 ans, purifié par la souffrance, et usé au service de jeunes, à l'âge difficile où leur culture exige tant de coûteuse abnégation?

Car, pour de semblables labeurs, Dieu se choisit des Mousquetaires.

#### LE RÉGIONALISTE ÉRUDIT

En 1930, lors d'un voyage en Tunisie, j'ai découvert M. l'abbé Etcheverry, dignitaire de la Primatiale de Carthage, Supérieur au Petit Séminaire de la Marsa, propriétaire des meilleurs vignobles tunisiens.

Monseigneur Lemaître commandait à Tunis. Droit, élancé, de haute stature, la barbiche en bataille, il rappelait quelque Caïd puissant de la tribu des chrétiens. Avec un humour un peu triste, Monseigneur Saint-Pierre l'avait baptisé le *Saharra*, mot ambigu, qui en basque signifie le vieillard, et indique un âge, tandis qu'en français il désigne l'âpre désert, et veut peindre un caractère.

Comme Monseigneur Saint-Pierre, M. l'abbé Etcheverry aimait mieux revenir au pays où l'on chante le *Gernikako Arbola*.

Qu'il fut professeur à Larressore, Belloc, Tivoli ou Mauléon, le sentiment que l'intellectuel doit servir les siens au moyen de la raison, la certitude que son champ de bataille propre est celui de l'esprit, composent les dimensions essentielles de la pensée de M. l'abbé Etcheverry, qui fut un laborieux.

En lui le prêtre ne se sépare pas de l'intellectuel. Il fut prêtre en étant un intellectuel, comme il fut un intellectuel en restant prêtre, et pour le devenir davantage.

Le XIX<sup>e</sup> siècle, dans ce qu'il avait de meilleur, avait été le siècle de l'histoire, et le siècle de la linguistique.

M. l'abbé Etcheverry fut l'héritier de ce courant. Il servit son pays sous la bannière de l'histoire locale, comme Monseigneur Saint-Pierre, comme le chanoine Dubarat, comme le chanoine Daranatz et j'en passe.

Il acceptait une sorte de partage du territoire scientifique : aux chercheurs de Paris et des grands centres, l'histoire générale ; aux chercheurs de la province, l'histoire régionale.

« Prêtres et lettrés veillent sur la langue basque comme sur un feu sacré », a écrit Frédéric Ozanam, après un séjour dans les Pyrénées.

Prêtre et lettré à la fois, l'abbé Etcheverry se sentait tenu à la défense du patrimoine ancestral, à un double titre, lié par une double allégeance.

Si à l'histoire et à la langue d'un peuple ne s'intéressent pas ceux de ses fils que la culture a pourvus d'armes puissantes, on ne peut attendre, sans confusion et sans honte, à la place des savants de l'intérieur défailants, le groupe de rechange des savants de l'extérieur.

M. le chanoine Etcheverry aura été de ceux qui ont évité cette humiliation au Pays Basque.

Il profita de son séjour à Tivoli de Bordeaux, pour dépouiller deux sacs et demi, des huit sacs qui renferment les pièces de procès, centralisées dans la capitale politique de l'Aquitaine, durant

l'occupation anglaise ou par la suite. Cependant, ce qu'il connaissait le mieux du Pays Basque, c'était le XVIII<sup>e</sup> siècle.

J'étais élève de première, lorsqu'il me demanda de fouiller ma maison pour y découvrir, si possible, quelque manuscrit d'un membre de ma famille, qui y était né aussi : à savoir le célèbre abbé Garra de Sallagoity, professeur d'hydrographie, pendant la Révolution, d'abord à Bayonne, et ensuite à Saint-Jean-de-Luz. Je ne pus mettre la main que sur un papier sans grande signification. Pourtant la figure de ce prêtre savant serait passionnante à étudier, car sa connaissance permettrait de déterminer l'étalement des idées des encyclopédistes, à travers le Pays Basque, de Bayonne jusqu'à Azkoitia, où existait une société de pensée, qui n'est pas éteinte encore.

On assisterait à l'essai de synthèse de la science et de la foi, et si l'on peut dire, à l'édification de ce scientisme chrétien, que chaque génération doit reprendre à son compte. Jacques Garra de Sallagoity serait comme un Teilhard de Chardin du Pays Basque.

La Révolution posa à ces prêtres intellectuels des questions analogues à celles que le conquérant marxiste devait poser dans notre temps, aux prêtres de la Pologne ou de la Hongrie.

M. Michel Etcheverry a rédigé une Histoire du Pays Basque comprenant trois parties : une partie sur l'histoire militaire ; une partie sur l'histoire politique ; une partie sur l'histoire littéraire, celle-ci, contrairement à ce que l'on attendrait de ce titre, étant constituée par les appréciations portées par des littérateurs, surtout romantiques, au sujet du Pays Basque.

Le vide que l'abbé Echeverry laisse dans le groupe des chercheurs sera d'autant plus lourdement ressenti, que se font attendre les volontaires désintéressés qui ne laisseront point par terre le drapeau.

#### SANS COMPTER

Qui donc disait : « Il faudrait greffer ce cerveau sur un autre corps, tant il est rempli d'inombrables connaissances » ?

Ce n'est pas seulement ce cerveau qu'il faudrait conserver, mais aussi ce cœur plein d'enthousiasme, pressé d'éclairer les jeunes, de relever quelque trait héroïque des hommes illustres de notre race, et à travers ces choses qui malgré leur prix demeurent éphémères, de faire briller les étincelles de la charité du Christ.

M. Etcheverry a été un éducateur. Il l'a été dans sa classe.

Il l'est resté dans ses études d'histoire régionale qui représentent autant de leçons faites à des auditoires plus larges. Il s'est consacré à l'apostolat de l'intelligence par l'intelligence. Il n'a jamais pactisé avec ceux qui s'appliquent à la besogne immonde de souiller et de tarir. Il ne parlait mal de personne. La médisance répugnait à son caractère de « caballero », puisque nous empruntons volontiers au vocabulaire du pays de Cervantes, le mot susceptible d'exprimer une certaine qualité de l'âme.

Dans un temps de luttes intestines féroces comme de mesquines persécutions religieuses, il n'a pas usé d'un ton de voix persifleur et cynique, même pour riposter à ses adversaires. Il croyait à la bonté, à l'optimisme, au ressort invincible de la vie. Il croyait à la santé. Le plaisir intense du joueur de pelote, qui renvoie la balle contre le fronton, n'avait pas, selon lui, qu'une valeur de divertissement. Il contenait une philosophie et suggérait une méthode.

L'éducateur distribue le savoir. Mais il reste lui-même un élève perpétuel, par rapport aux exigences de son baptême, s'il s'agit d'un chrétien, et par rapport aux corollaires de son sacerdoce, s'il s'agit d'un prêtre.

Au soir de sa vie, M. Etcheverry fut appelé à l'école de la souffrance. Il redevint élève. Une longue passion aura été ménagée à Michel Etcheverry, son prêtre, par Celui qui a choisi pour sa préparation à la gloire éternelle, la douleur indicible de l'agonie sur la croix.

A la peine du chemin se substitua le chemin de la peine, le chemin de l'épreuve qui n'en finit pas.

Le sportif qui s'imposait sa ration de gymnastique quotidienne, bien avant que la mode du « réveil musculaire » ne se répandit parmi nous, a été noué par la maladie et par l'âge, d'abord dans la maison de repos François-Henri, de Pau, ensuite dans sa maison familiale de Larressore. Le professeur inlassable qui se rendait de Pau à Lescar, pour rendre service en faisant des classes, ne pouvait plus quitter sa chambre. Il y était comme un prisonnier, quand la plume qui avait noté tant de copies, et couru sur tant de lignes, lui tomba des mains. Il ne lui restait plus, comme à l'apôtre Paul, « que Jésus et Jésus crucifié ».

Il s'éteignit le 16 janvier de l'an de grâce 1960, un samedi matin.

La neige était tombée toute la nuit.

Elle mettait une hermine romantique sur les toits des maisons, sur les branches des arbres, et jusque sur les fils téléphoniques. Ce

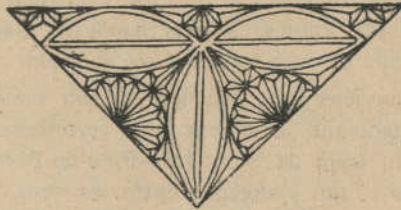
paysage de ses obsèques, le chanoine Michel Etcheverry l'aurait aimé.

Le verglas qui sous-tendait la poudre blanche rendait la circulation difficile. Beaucoup d'Anciens Elèves ont été forcés de rester chez eux, laissant aux hommes de Larressore, la mission d'accompagner jusqu'à sa tombe, leur professeur incomparable. Mais combien, parmi eux, éparpillés en tous endroits, n'auront pas prononcé, avec l'officiant de la messe, l'oraison suppliante :

« Faites, Seigneur, que l'âme de votre serviteur Michel, à qui vous avez donné ici-bas, l'honneur d'exercer comme prêtre les fonctions sacrées, soit admise à siéger éternellement dans la gloire et la joie du ciel ».

Car il est écrit qu'à celui qui a donné sans compter, il sera rendu sans mesurer.

ETIENNE SALABERRY.





## **Un historien des Basques trop méconnu : LE CHANOINE MICHEL ETCHEVERRY**

La fin de 1959 et les premiers mois de 1960 ont, hélas, clairsemé les rangs des bascophiles. Des pertes irréparables, dont la dernière en date est celle du Président José-Antonio de Aguirre, sont venues endeuiller le peuple basque. Nous avons perdu le professeur Henri Gavel, un des rénovateurs de la linguistique euskarienne, le talentueux écrivain Gaëtan Bernoville, le chanoine Michel Etcheverry.

J'ai personnellement connu et admiré ces hommes d'élite, mais je ne me hasarderai pas à parler ici des trois premiers. Il serait présomptueux de ma part de vouloir apprécier l'action du grand patriote biscayen, de juger les savants travaux de l'éminent philologue, de commenter les beaux écrits de l'homme de lettres... Parmi ce cortège funèbre, je ne ferai exception que pour le dernier de ceux que j'ai énumérés plus haut : le magistral historien qui voulait bien voir en moi son modeste disciple.

Je me souviens avec émotion du soir tombant, où, ne l'ayant jamais vu auparavant, je le rencontrai fortuitement dans un compartiment du petit train de Saint-Jean-Pied-de-Port. Comment la conversation banale, qui s'engagea entre les deux interlocuteurs inconnus l'un de l'autre, bifurqua-t-elle à l'improviste sur un problème historique navarrais ? Je ne saurais au juste le dire. Toujours est-il que la surprise fut réciproque et pleine d'agrément. Le bon abbé Etcheverry (il n'était pas encore chanoine) avait lu sans trop de dédain mes premiers timides essais. Moi-même j'admirais de longue date ses travaux, alors dans leur pleine maturité. Une vive sympathie nous rapprocha sur le champ.

Quelques jours après, je recevais de lui une longue et cour-

toise lettre, pleine d'enseignements inédits, sur le sujet même qui avait animé notre première rencontre. Ce fut le début d'une correspondance s'étendant sur de multiples années, et que je n'ai malheureusement pu conserver.

Nous nous retrouvâmes à Biarritz au « Congrès des Etudes Basques » de 1948. Michel Etcheverry en dirigeait, avec une savante autorité, la section d'Histoire. Je l'y secondais de mon mieux, jouant volontiers le rôle d'avocat du diable, multipliant mes objections à certains travaux présentés, essayant de provoquer la discussion qui constitue, à mon avis, le meilleur (et peut-être unique) profit de ces réunions collectives...

Peu après, il fut question de réunir en un volume les actes et communications de ce Congrès de 1948; mais alors, le chanoine Etcheverry, souffrant d'une affection nerveuse qui lui infligeait de cruelles insomnies, me demanda de le suppléer entièrement. J'acceptais avec plaisir, encore que l'entreprise me parut dès l'abord — surtout sur le plan financier — passablement chimérique. De fait, après maintes palabres, rien n'aboutit; et diverses revues — dont *Gure Herria* — publièrent les meilleurs des travaux présentés (avec quelques autres qui en valaient moins la peine assurément).

En 1954, un nouveau Congrès devait se tenir. Cette fois, l'excellent chanoine, éprouvé par le poids de l'âge, déclina la direction de la section historique. On me demanda de lui succéder au fauteuil présidentiel. Je n'acceptais qu'à la condition qu'il resterait du moins notre Président d'Honneur.

Nous eûmes au Musée Basque de Bayonne, trois journées intéressantes et passablement animées. Une communication de Michel Etcheverry figurait au programme. Au moment où je m'apprêtais à la lire, l'apparition imprévue de l'auteur lui-même suscita les applaudissements de l'auditoire. Grâce à une auto amie, il avait pu venir de son cher Larressore. D'un pas, hélas chancelant, l'éminent historien gagna l'estrade et d'une voix émue qu'il s'efforçait d'affermir, il nous présenta son travail où se retrouvaient intacts les ressources de son esprit investigateur, juste et précis.

Ce fut, je crois bien, notre dernière rencontre.

L'œuvre du chanoine Michel Etcheverry, si on la pouvait réunir, paraîtrait considérable, mais on s'en rend mal compte, éparpillée qu'elle est dans de multiples publications.

A la différence d'érudits, dont la valeur n'est pas contestable, mais qui se sont complus à entasser le résultat de leurs recherches dans de copieux volumes, voire dans d'imposants tomes in-quarto,

Michel Etcheverry, dédaigneux de toute gloriole personnelle, passionné seulement par la découverte et l'interprétation de textes inédits, n'a groupé qu'une seule fois un bouquet partiel de ses travaux. C'est le livre *Histoire anecdotique de Bayonne et des Pays voisins* (tiré à part du « Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne » seulement à 50 exemplaires et par suite introuvable). Avec tout ce que l'auteur a publié par ailleurs, on ferait au moins trois ou quatre ouvrages d'égale densité et tout aussi indispensables à consulter.

Traitant des sujets les plus divers avec la maîtrise d'un juriste, la compétence d'un grand administrateur, notre historien excellait en effet, à partir de quelque document nouveau, à reprendre à la base, à compléter, à corriger de façon décisive, des questions que ses prédécesseurs n'avaient souvent traitées que de façon superficielle, voire parfois un peu négligente. Quand on relit aujourd'hui Haristoy, Ducéré, Yturbide et même Jaurgain, Dubarat et Daranatz, et qu'on prend ensuite la patience de rechercher les mêmes thèmes sous la plume de Michel Etcheverry, on s'aperçoit avec étonnement de tout ce que ce dernier a apporté de rectifications majeures, d'enrichissements à des matières qu'on aurait pu croire traitées à fond, mais dont on ne connaissait, en fait, que des ébauches plutôt approximatives.

Malheureusement, ce travail de fourmi, ce souci de précision qui seul fait la vraie science, ne peut guère que demeurer inaccessible au grand public. C'est pourquoi le chanoine Michel Etcheverry n'a pas, à mon avis, connu de son vivant chez ses propres compatriotes toute la haute renommée qui lui revenait. Sa modestie n'en avait d'ailleurs cure, et je n'ai jamais remarqué chez ce grand esprit si lucide la moindre amertume ; peu lui importait de rester dans la pénombre. S'il regrettait quelque chose, c'est sans doute que ses occupations professorales ne lui aient pas laissé assez de loisirs pour s'adonner davantage à ses études préférées. Nous partageons un tel regret.

N'importe : le puissant sillon que, tel un laboureur de son Larressore natal, notre historien a tracé pendant de fécondes années, restera — soyons-en sûr — profondément gravé dans les annales de l'Eskual-Herri.

PHILIPPE VEYRIN.



## L'œuvre d'un grand historien du Pays Basque

### *SOUVENIRS PERSONNELS*

Lorsque, ces dernières années, j'allais le voir, je le trouvais assis près de la petite fenêtre de sa chambre, regardant, contemplant le plateau de Larressore, avec, à l'arrière-fond, les hauteurs de Jatxou et de Halsou, et plus à l'est, le massif de l'Ursuya. Et il me disait alors : « Je ne me lasse pas de regarder ».

Larressore, Jatxou, Halsou, Cambo, Espelette ! Qu'il les connaissait bien, ces communes ! Que de fois n'avait-il pas fait à pied ce circuit d'une dizaine de kilomètres, qui pour lui n'était qu'une simple promenade ! La marche avait été pendant toute sa vie un sport pratiqué de façon intensive et ce fut pour lui une bien grande pénitence que d'être immobilisé par la maladie ces dernières années.

Je n'allais jamais le voir sans qu'il me questionnât sur Cambo, sur les familles qu'il avait conues. Et d'évoquer ses souvenirs sur Maurice et Jean Rostand dont il fut, un ou deux étés, le professeur de vacances ; sur Chiquito qu'il avait connu à ses débuts et avec qui il avait joué bien souvent au fronton de Cambo. Car M. Etcheverry avait pratiqué la pelote avec ferveur. Il reconnaissait qu'il avait atteint à un moment de sa jeunesse une certaine classe et il m'avouait qu'il avait été dans le temps assez humilié d'essuyer une défaite devant Joseph Apestéguy, de sept ans plus jeune que lui, et qui allait devenir le célèbre Chiquito de Cambo.

De Jatxou et de Halsou, il me parlait des églises qu'il affectionnait particulièrement. Il avait même écrit, il y a longtemps, une courte étude sur celle de Jatxou; mais il ne se souvenait plus dans quel journal elle avait été publiée.

D'Espelette, où son père fut fonctionnaire, il aimait à évoquer des souvenirs datant de sa prime jeunesse. Il y était né à la gendarmerie où vivaient ses parents. Plus tard, il s'était intéressé à ses archives dont il avait pris de nombreuses copies.

De ces villages, il connaissait les moindres sentiers et les plus humbles maisons; mais c'est à Larressore qu'appartenait son cœur, à sa maison de famille « Landaldia » où il s'est éteint le 13 janvier 1960.



M. Etcheverry était un homme simple tant dans sa vie que dans ses propos. Lui qui avait enseigné plusieurs langues, langues classiques et langues vivantes, lui qui avait une connaissance approfondie des institutions de l'Ancien Régime, jamais je ne l'ai entendu employer des mots savants. Il utilisait toujours des formules simples, ne cherchant jamais à éblouir son visiteur. Et il aura fallu que je classe ses papiers après sa mort, pour me faire une idée de toute l'étendue de ses connaissances.

Comment fut-il amené à écrire son premier article paru dans un numéro de GURE HERRIA, en 1921, sur l'abbé Garra de Sallagoity? Peut-être simplement parce qu'étaient tombés entre ses mains deux cahiers de ce prêtre, professeur d'hydrographie, originaire de Hélette?

Ce qui est certain, c'est que M. Etcheverry ne fut vraiment conquis par l'histoire du Pays Basque qu'après que Mgr Gieure lui eût confié, en 1923, l'enseignement de cette matière au Petit Séminaire, alors réfugié à Belloc.

Chargé de ce cours, il mettra toute sa conscience professionnelle à ressusciter pour ces élèves un passé encore mal connu. Pendant cinq années de suite, il établira un rapport sur l'enseignement régional qu'il professait d'abord à Belloc, puis à Ustaritz.

Il reprit sa collaboration à « Gure Herria » en 1925 pour ne la cesser qu'en 1958. D'autres revues publieront ses travaux. D'abord le « Bulletin Diocésain » dans lequel paraîtront quelques études se rapportant à l'histoire religieuse du Pays Basque.

La Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne trouva en lui un conférencier érudit qui donnera pendant longtemps au « Bul-

letin » de cette Société de très nombreux articles auxquels se réfèrent toujours avec profit ceux qui étudient le passé de notre région.

Le « Bulletin Hispanique », publié par la Faculté des Lettres de Bordeaux, « Eusko-Jakintza », « Gernika » bénéficieront tour à tour de sa collaboration. Ses savants travaux ne lui faisaient d'ailleurs pas dédaigner d'écrire pour des revues plus modestes, tels que les « Bulletins paroissiaux » de Mauléon et de Barcus, ou des journaux quotidiens comme « Le Patriote des Pyrénées » ou « Eskualduna » dans lesquels j'ai retrouvé quelques comptes rendus signés de lui.

♦♦

M. Etcheverry a été un travailleur infatigable. Il est difficile d'imaginer les milliers de pages de cahiers d'écolier qu'il a noircies de sa petite écriture penchée. Les archives départementales de Pau, celles de la Gironde, rue d'Aviau à Bordeaux, celles de Saint-Etienne-de-Baïgorry, de Saint-Jean-Pied-de-Port, de Labastide-Clairance, beaucoup d'autres encore, lui avaient livré leurs secrets. Sans compter les nombreuses notes prises dans des archives privées, dans toutes les régions du Pays Basque.

C'est donc sur des documents authentiques, et non sur les écrits de ses prédécesseurs, que s'appuie toute son œuvre.

Comme tous ceux qui écrivent, il a dû souhaiter voir ses travaux édités d'une façon moins confidentielle que la parution dans une revue.

Il avait, semble-t-il, pensé donner une suite à son ouvrage intitulé « A travers l'histoire anecdotique de Bayonne et des Pays voisins », mais l'éditeur parisien auquel il s'était adressé ne paraît pas s'être intéressé à ces « Miettes d'histoire du Pays Basque Français » qui groupaient un certain nombre d'études inédites à côté d'articles déjà parus dans des revues régionales. M. Etcheverry avait encore prévu un troisième volume de la même veine, « Mélanges d'histoire du Pays Basque Français du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle », dont la plupart des chapitres ont été retrouvés.

Par contre, une lettre de l'éditeur Boivin, de 1941, lui donnait son accord pour la publication, après refonte du manuscrit soumis, d'une « Histoire du Pays Basque Français », dans la célèbre collection « Les Vieilles Provinces de France », à côté de l'« Histoire de Gascogne et du Béarn » de son ami P. Courteault. Car M. Etcheverry possédait les éléments d'un tel ouvrage et j'ai pu regrouper un grand nombre de pages de cette histoire politique et

administrative du Pays Basque Français. Malheureusement, si certains chapitres sont complets, d'autres sont mutilés de certaines pages qui ont été perdues au cours des déménagements ou pendant les dernières années de ce grand travailleur. De ce travail, M. Etcheverry avait déjà tiré les éléments de son étude sur « Les Institutions du Pays Basque Français ». Néanmoins, telles qu'elles sont, ces centaines de pages manuscrites pourront être d'une grande utilité à l'érudit qui voudra traiter ce même sujet.

Signalons enfin que le Musée Basque possède deux manuscrits, de 54 et 143 pages: « Bayonne dans l'histoire générale de la France » et « Bayonne depuis le rattachement à la couronne de France », qui devaient constituer plusieurs chapitres d'un ouvrage collectif consacré à Bayonne, et que les circonstances n'ont pas permis d'éditer.

..

Pour aider les chercheurs, les passionnés d'histoire locale, pour satisfaire aussi l'amitié respectueuse que lui portaient quelques disciples, voici donc maintenant la liste de ses travaux. Car nous étions quelques-uns à lui vouer une fidélité admirative. Je sais que pour ma part, les visites que je lui faisais régulièrement étaient toujours pour moi d'un grand profit. Mais en allant le voir à Larressore, j'étais également certain de lui faire plaisir. Car la vieillesse, l'immobilité, avaient été suivies, pour lui, de la solitude. Quelqu'un a écrit au moment de sa mort: « Nous l'avions presque oublié ». C'est vrai. Parmi tous ceux qui lui étaient redevables à un titre quelconque, combien lui rendirent visite à Larressore?

Il a fallu encore que l'épaisse couche de neige qui recouvrait le Labourd le samedi 16 janvier 1960, empêchât ceux qui auraient voulu lui rendre un dernier hommage, d'assister à ses obsèques.

..

Et maintenant, depuis qu'il a quitté « Landaldia », il repose dans le cimetière de Larressore, à côté des anciens de sa paroisse, les Daguerre, les Sorhainde, les Saint-Pée, dont il a retracé la vie, et dont les pierres tombales disparaissent peu à peu sous la mousse, à côté de sa propre tombe.

Au revoir, M. Etcheverry!

ROBERT POUPEL.

M. MICHEL ETCHEVERRY — NOTES BIOGRAPHIQUES

- Né à Espelette, le 15 décembre 1874.  
Ordonné prêtre le 16 juillet 1899.  
Licencié ès-lettres le 20 juillet 1900.  
Licence langue vivante (espagnol), le 1<sup>er</sup> juillet 1907.  
Professeur au Petit Séminaire de Larressore, à Belloc, puis à Ustaritz, d'octobre 1900 à juillet 1928.  
Supérieur du Petit Séminaire de La Marsa (Tunisie) d'octobre 1928 à juillet 1930.  
Dignitaire de la Primatiale de Carthage en 1929.  
Professeur au Collège de Tivoli (Bordeaux) d'octobre 1930 à juillet 1931.  
Aumonier du Sanatorium de Bidart, de mai 1932 à septembre 1934.  
Professeur à l'Institution Saint-François, de Mauléon, d'octobre 1935 à juillet 1945.  
Chanoine honoraire en 1942.  
Professeur à l'Institution Sainte-Ursule (Pau), d'octobre 1946 à juillet 1948.  
10 décembre 1952, Officier d'Académie.  
Professeur à l'Institution Notre-Dame de Lescar, de février 1946 à juillet 1953.  
Retiré à la Maison François-Henry, à Pau, puis à Larressore depuis 1958.  
Décédé le 13 janvier 1960. Inhumé à Larressore le 16 janvier 1960.

..

Les Bulletin et journaux suivants ont publié des articles nécrologiques sur M. le chanoine Etcheverry :

- Basque-Eclair* 19 janvier 1960  
*Bulletin diocésain* 14 janvier 1960 et 21 avril 1960  
*Herria* 21 janvier 1960  
*Réveil Basco-Béarnais*, de Paris, février 1960

**BIBLIOGRAPHIE**

OUVRAGES

- 1941 A travers l'histoire anecdotique de Bayonne et des Pays voisins; in-8° raisin; 480 pages.  
1942 Collaboration à « Visages du Pays Basque » (Horizons de France). « Les Institutions du Pays Basque Français » (pages 51 à 67).  
1948 « Le Chevalier de Bela dans sa retraite »; in-8°; 81 pages.

GURE HERRIA

- 1921 n° 9: *L'abbé Jacques Garra de Sallagoïty.*  
1925 n° 2, 3, 5, 6: *Campagne de 1813-1814 au Pays Basque.*  
1925 n° 10: *Bibliographie: Menendez Pelayo y los caballeritos de Azcoitia, par M. Julio de Urquijo.*  
1926 n° 11: *Autour de quelques marchés du Labourd*  
1927 n° 4: *Une Confrérie religieuse à Ustaritz avant la Révolution.*  
1927 n° 5: *La « Maison de Retraite » de Hasparren.*  
1928 n° 2: *Prises de possession au temps jadis.*  
1929 n° 5: *La déchéance d'Ustaritz sous la Révolution.*  
1929 n° 6: *Quelques éclaircissements sur les Baillis du Labourd depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.*  
1930 n° 5: *Démêlés entre Hasparren et Sault (Zalduya).*  
1931 n° 5: *Un conflit Haramboure - Harriet dans les dernières années de l'Ancien Régime.*  
1932 n° 4 - 1933 n° 3 et 4: *Les Gramont et les revenus royaux.*  
1934 n° 6: *L'ermitage de Sainte-Barbe.*  
1935 n° 1: *En parcourant la « Page des Curieux ».*  
*In memoriam.*  
1935 n° 3: *Un coup de tête malencontreux.*  
*Une page de l'histoire municipale d'Ustaritz.*  
1935 n° 4: *Divagations sur le chant de l'Altabiscar et sur son auteur (1).*  
1936 n° 4: *Une mystification mémorable.*  
*Un procès au sujet des fortifications de Bayonne.*  
1938 n° 1, 2: *Les Sponde de Mauléon.*  
1950 n° 5: *Le cahier des doléances pour la Communauté d'Ustaritz en 1789.*  
1950 n° 6: *Des anoblissements en Pays Basque Français.*  
1951 n° 6: *Le marché d'Hasparren.*  
1952 n° 3: *Aux origines du Petit Séminaire de Larressore.*  
1953 n° 2: *Un curé basque à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.*  
1953 n° 5: *Perquisitions inutiles.*  
1955 n° 3: *Notes sur le rétablissement de la généralité Pau-Bayonne en 1784.*  
1955 n° 6: *Basques marquants à Bordeaux au XVI<sup>e</sup> siècle.*

---

(1) Cet article fut le point de départ d'une polémique acerbe entre M. Jean Etchegoin et M. Camille Pitoulet, dans « La Petite Gironde » des 29 décembre 1936, 7 janvier et 9 février 1937.

- 1956 n° 1: *Une mutuelle - bétail en Pays Basque sous l'Ancien Régime.*  
1956 n° 3: *Deux ouvertures d'écoles dues à l'initiative privée au temps jadis.*  
1957 n° 2: *Glanes relatives à l'Intendance Pau-Bayonne.*  
1957 n° 3: *Une année de Syndicat général au Labourd.*  
1957 n° 4: *Figures militaires de Soule.*  
1958 n° 2: *Bibliographie: La Basse-Navarre et ses institutions de 1620 à la Révolution.*

#### BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE BAYONNE

- 1923 21 octobre: *Programme pour l'enseignement des langues régionales dans les établissements diocésains (programme pour le Pays Basque).*  
1924 20 avril: *Les études régionales pendant le premier semestre de l'année scolaire 1923-1924.*  
1925 5 avril: *L'enseignement régional au Petit Séminaire de Belloc.*  
1926 18 avril: *L'enseignement régional au Petit Séminaire de Belloc.*  
1927 29 mai: *Rapport sur l'enseignement régional au Petit Séminaire d'Ustaritz.*  
1936 24 et 31 mai, 7 et 14 juin: *Un Basque chevaleresque: Augerot de Saint-Pée.*  
1936 2, 16 et 30 août, 13 septembre: *Un rameau palestinien du Carmel de Pau* (paru également dans *L'Echo de Bétharram*, janvier-février 1937).  
1936 25 octobre, 1, 8, 15 et 29 novembre: *Quelques maisons de repos des anciens évêques de Bayonne.*  
1937 28 mars: *Une belle figure d'officier chrétien.*  
1937 1<sup>er</sup> et 8 avril: *Une âme d'aspirant missionnaire.*  
1938 13 février: *Une relique sacrée.*  
1938 10 et 17 avril: *Un mystique navarrais.*  
1938 30 octobre: *Scènes de la Toussaint en Espagne.*  
1938 27 novembre: *Un fondateur d'Ordre au xvii<sup>e</sup> siècle.*  
1939 1<sup>er</sup> mars: *Un livre de chez nous.*  
1939 15 août: *Le Père de Lizardi.*  
1942 3, 10, 17 et 24 mai (en collaboration avec J. Olhagaray): *La chapelle de l'Ermitage d'Oïlarandoy en Baïgorry.*

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DU BÉARN ET DU PAYS BASQUE

- 1926 *En marge de l'histoire des Milices.*  
1927 *Un règlement d'Antoine IV de Gramont.*  
1927 *Documents de Basse-Navarre.*  
1931 *Les débuts du protestantisme en Soule.*

BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS  
DE BAYONNE

- 1928 n° 2: *Un régisseur des biens de Gramont à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.*  
1930 n° 5: *Le rôle politique de Dominique Garat.*  
1930 n° 6: *Contribution à l'histoire de la maison de Sault.*  
1931 n° 7: *Un appel de la noblesse labourdine au Roi en 1535.*  
1931 n° 8: *Glane sur les de La Lande et les de Part.*  
1932 n° 9: *Autour d'un office de receveur des décimes du Diocèse de Bayonne.*  
1932 n° 9 à 42: *A travers l'histoire anecdotique de Bayonne et des pays voisins.*  
1932 n° 10: *Notes bibliographiques.*  
1933 n° 11: *Anoblissement de Bayonnais.*  
1933 n° 11: *Les Basques et l'unification nationale sous la Révolution.*  
1933 n° 12: *Une paroisse basque au XVIII<sup>e</sup> siècle: Macaye.*  
1933 n° 12: *Autour d'une famille luzienne: les Haraneder.*  
1933 n° 12: *Notes bibliographiques.*  
1935 n° 15: *Entre Curé et Religieuse.*  
1936 n° 18: *Vue sommaire des opérations militaires de 1793 à 1795 en Pays Basque.*  
1939 n° 29: *Un livre de chez nous (Paradoxes archéologiques).*  
1939 n° 31: *Histoire de Gascogne et de Béarn, de Paul Courteault*  
1941 n° 39: *Le Docteur Larrieu.*  
1941 n° 39: *Les Basques dans Chateaubriand.*  
1946 n° 52: *Aspects historiques du Gave de Soule, le Saison.*  
1955 n° 72: *Remous causés en Pays de Mixe par un arrêt du Conseil du Roi en 1775.*  
1956 n° 78: *Une épopée de jeunesse du futur Maréchal Harispe.*  
1957 n° 79: *Une page de l'histoire ecclésiastique souletine.*  
1957 n° 82: *Philantropie bien comprise.*

1958 n° 85: *Beau geste d'humanité accompli en pleine époque révolutionnaire.*

#### AUTOUR DU CLOCHER DE MAULÉON BULLETIN PAROISSIAL

1936 avril: (avec M. l'abbé Alexandre Eppherre) *In memoriam* (D<sup>r</sup> Heugas).

1936 juillet: *Concert du 18 août.*

1940 novembre: *Un deuil mauléonnais* (Frère Junien-Victor).

#### « ZAZPIAK BAT » BULLETIN PAROISSIAL DE BARCUS

1938 n° 3: *Un Barcusien peu banal I*

1938 n° 4: *Un Barcusien peu banal II*

1938 n° 5: *Barcus dans la littérature allemande.*

#### BULLETIN HISPANIQUE

1940 n° 1: *Une commune basque copropriétaire d'une des îles Galapagos.*

1941 n° 1: *L'entrée d'Elisabeth de Valois à Bayonne en 1565.*

1941 n° 2: *Sur deux lettres de Bartholomé de Las Casas.*

1943 n° 1: *Une convention franco-espagnole à propos du « Quint »*

1946 n° 1: *Entre religieux français et espagnols.*

1948 n° 3, 4: *Un seigneur béarnais ambassadeur de France en Espagne.*

#### BULLETIN DU MUSÉE BASQUE

2<sup>e</sup> période, n° 21-22, 1942-1943: *Musardise au fil des flots du Saison.*

#### EUSKO-JAKINTZA

1947 Volume I n° 1: *Le château-fort de Mauléon-Soule.*

1948 Volume II n° I: *A Ustaritz en avril 1789.*

1948 Volume II n° 4, 5: *Le Chevalier de Bela dans sa retraite.*

1948 Volume II n° 6: *Une page d'histoire frontalière.*

1951 Volume V n° 4, 5, 6: *Un épisode de la lutte des Etats de Soule contre l'inflation des impôts au xviii<sup>e</sup> siècle.*

1951 Volume V n° 3, 6: *Apport à un travail de Pierre Iturbide sur les Syndics Généraux du Pays de Labourd.*

GERNIKA

- 1949 décembre n° 9: *En marge de l'histoire des corsaires basques.*  
1950 janvier-mars n° 10: *La noblesse labourdine au xviii<sup>e</sup> siècle I*  
1950 avril-juin n° 11: *La noblesse labourdine au xviii<sup>e</sup> siècle. II.*  
1950 octobre-décembre n° 13: *L'apprentissage en Pays Basque - français au temps jadis.*  
1951 avril-juin n° 15: *Démêlés entre Infançons et Communautés du Labourd.*  
1952 avril-juin n° 19: *Le beau tableau de chasse d'un corsaire luzien.*  
1952 juillet-août n° 20: *Notes sur une ancienne famille bourgeoise du Pays Basque-français: les de Hody I.*  
1952 octobre-décembre n° 21: *Notes sur une ancienne famille bourgeoise du Pays Basque-français: les de Hody II.*  
1953 janvier-mars n° 22: *Un cas curieux de mésentente communale*

Collaboration aux journaux locaux suivants:

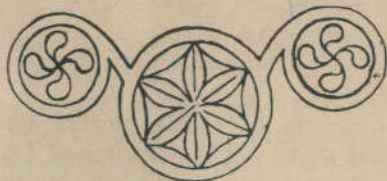
*La Chronique de Bayonne.*

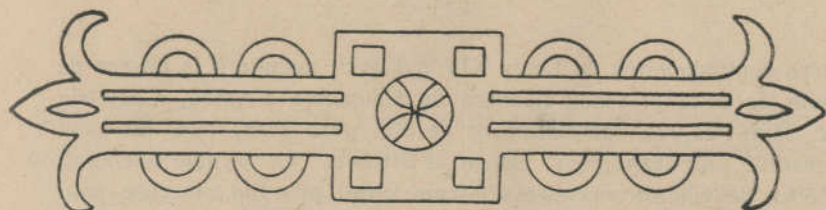
*Le Courrier de Bayonne.*

*Le Patriote des Pyrénées.*

*L'Eskualduna.*

R. P.





## Un pays divisé pour une vache

On connaît l'amusante fantaisie de l'Allemand Wieland, intitulée : « Les Abdéritains ». Le pauvre hère qui avait loué un baudet et s'était abrité du soleil torride à l'ombre de l'animal était-il tenu à un supplément de versement pour ce service non prévu au contrat ? La question mit aux prises le propriétaire et l'usager. Et voici que la ville d'Abdère, dont les deux adversaires étaient originaires et où régnait dans tout son épanouissement le régime des sycophantes, devient le foyer d'une furieuse agitation. Elle se partage en deux factions ardentes à la querelle.

Ce conte satirique, qui, en réalité, visait la population d'Erfurt, n'est pas sans analogie avec l'histoire authentique dont nous abordons le récit. Nous en trouvons les éléments dans l'Inventaire Planthion (Edition Haranboure 1785) et surtout dans l'état de comptes présenté en 1694 par le Syndic Général du Labourd, Bernard de Latzague, à ses quatre « auditeurs » : De Hayet, avocat, Pierre d'Etchegoyen, avocat, Joannes de Haraneder Poutil, bourgeois de Saint-Jean-de-Luz, et Bertrand de Mondutéguy, notaire.

Saubat Detcheverry, maître de la maison Agara, à Larressore, et Joannes de Murena, natif d'Arizcun, en Espagne, revendiquaient l'un et l'autre certaine vache qui sans doute avait été saisie en terrain interdit et mise en fourrière. Le Larressorien s'était emparé de la bête, à la grande colère de son compétiteur qui lui intenta un procès en 1656. Celui-ci suivait son cours somnolent, selon la coutume, lorsque brusquement surgit un troisième prétendant, le sieur de la maison Harosteguia, à Saint-Pée-sur-Nivelle.

Le Labourd était déjà en effervescence, à la suite des déci-

sions contradictoires de Louis XIV qui avait nommé à la charge de bailli de cette province Léonard de Caupenne d'Amou, Châtelain de Saint-Pée, en remplacement de son père Jean, puis lui avait substitué, arbitrairement, Salvat d'Urtubie. Le Syndic Général, Martin de Chourio, notaire d'Ascain, avait pris fait et cause pour le seigneur de Saint-Pée. Était-il, en 1656, seul Syndic Général? Si nous en croyons Yturbide et la seconde version qu'il a donnée de ces événements dans « Société Bayonnaise d'Etudes Régionales » (1917-1921), un Bilçar convoqué par le procureur du roi, Jean II d'Arcangues, aurait, le 20 février 1655, destitué Chourio et proclamé Mondutéguay. Personnellement, nous n'avons pas trouvé confirmation du fait, mais le tenons pour vrai. Cependant le tabellion qui occupait la place depuis 1650, loin d'abdiquer, se remuait plus que jamais. Il continuait à tenir des Bilçars de son initiative privée, malgré l'interdiction faite par le Parlement de Bordeaux.

Nous avons dit que la troisième réclamation au sujet de la bête à cornes émanait d'un habitant de Saint-Pée-sur-Nivelle, c'est-à-dire très probablement d'un partisan du seigneur de l'endroit et, par contre-coup, d'un favori de Chourio, la créature de Léonard. Cette solidarité partisane est, en tout cas, la meilleure explication, sinon la seule plausible, de la conduite du Syndic et de ses affidés à l'égard d'un citoyen de Larressore. L'hypothèse d'un Saubat Detcheverry engagé dans le parti d'Urtubie et devenu, de ce chef, l'ennemi de la coalition adverse, est invraisemblable. La paroisse de Larressore avait, sans qu'il soit fait mention d'une dissidence quelconque, adressé à Bordeaux (janvier ou février 1655), de concert avec d'autres communautés et le Syndic Chourio lui-même, une requête demandant à la Cour de ne pas recevoir d'Urtubie et de ne pas prendre son serment.

C'est sans doute cette collusion de passions et d'intérêts qui inspira la première démarche illégale que nous relevons dans cette aventure: celle du sieur de Harostegua délaissant la procédure judiciaire et portant sa revendication devant le Bilçar du 11 octobre 1656. De là encore le passe-droit commis par l'assemblée qui usurpa effrontément le rôle de justicier et retint l'affaire pour jugement. On devine, au reste, dans quel sens elle se prononcera. Elle condamne Detcheverry à restituer la vache au maître de Harostegua(1) et à payer dix-huit livres de dépens. Aggravant encore son coup d'état, elle enjoint aux jurats de Larressore de mettre son protégé

---

(1) Des droits éventuels de Murena, il n'est fait aucun cas.

de Saint-Pée en possession, sous peine de *heslegue* (mots basque dont l'acception exacte nous échappe et qui semble signifier saisie).

Au lieu d'obéir à ces exigences ou de sembler reconnaître, en se cantonnant dans la résistance passive, la validité de l'abus de pouvoir, les victimes de l'audacieuse camarilla ripostent par un appel devant la seule juridiction régulière : le bailliage. Et, naturellement, le tribunal d'Ustaritz porte inhibitions et défenses d'exécuter des décisions prises sans autorité ni mandat. Et voici apparaître les scènes de violence. Ces inhibitions rendues publiques, le Syndic et « plusieurs abbés (maires) et jurats délégués par l'assemblée » (ce qui laisse supposer qu'il se tint à cette occasion un nouveau Bilçar) organisent des manifestations tapageuses et provoquent des attroupements où on « méprise » la sentence du parquet.

Ces démonstrations avaient évidemment pour but d'intimider les officiers du bailliage et de leur faire rapporter leur arrêt. Elles manquèrent si bien leur effet qu'une instruction fut ouverte contre les délinquants et qu'en marge de la contestation relative au droit de la propriété sur la vache s'institua un procès criminel pour excès publics contre des actes de la magistrature.

On avait atteint ainsi, au milieu de troubles de plus en plus graves, l'année 1658, où la crise allait prendre un caractère tragique. En août de cette année, nombre de paroisses — dont (11 août) Larressore qui avait de bonnes raisons de ne plus soutenir le clan Caupenne - Chourio (1) — élurent pour Syndic Général Jean de Habans. Ce fut le signal de la guerre civile. Le corps judiciaire d'Ustaritz, menacé de furieuses représailles pour son attitude dans l'affaire de la vache et pour d'autres mesures hostiles à Chourio et consorts, dut abandonner la place et se réfugier à Bayonne. C'était l'interruption forcée non seulement de l'instruction engagée contre les contempteurs de la magistrature mais de la procédure poursuivie au sujet de la vache. Nous apprenons cependant que Saubat Detcherri ne renonça pas à la lutte. Mais le manuscrit présente un blanc à cet endroit et n'indique pas devant quel siège il se pourvut. Peut-être est-ce à Ustaritz même qu'il réintroduisit sa requête. Il est possible qu'à la date où on nous dit qu'il obtint une sentence favorable, 23 décembre 1659, l'Intendant Hotman chargé par le

---

(1) Sauf peut-être le maire-abbé en exercice à l'époque, Saubat Daguerre, qui semble être resté fidèle à Chourio et avoir même participé à ses rapines.

Conseil d'Etat, le 28 juin 1659, d'enquêter sur les désordres du Labourd, de rétablir dans leur charge les officiers de justice du bailliage et venu de sa personne à Saint-Jean-de-Luz, eût réussi à réinstaller le parquet d'Ustaritz. Le jugement ainsi rendu adjugeait au plaignant larressorien la vache en litige.

Hélas ! L'ère des attentats n'était pas encore entièrement close et, se targuant toujours de représenter le pays, Chourio ou ses suivants — l'agitateur était peut-être mort — non seulement tinrent le verdict pour non avenu, mais enlevèrent à Detcheverry la précieuse bête avec pas mal d'autres objets. Vol, d'ailleurs, perdu dans la foule.

Les pouvoirs publics allaient enfin s'occuper de mettre ordre à ces pilleries. Deux arrêts du Conseil rendus à un mois de distance, 3 mai et 3 juin 1660 (celui-ci à Saint-Jean-de-Luz), ordonnaient la restitution aux communautés et aux particuliers de tous les biens indûment saisis ou de leur valeur. Le pays désignait une commission de recherches qui fit le constat et l'estimation des pertes subies. Hotman confia à Jean Dupreuil, juge de Seignanx, son subdélégué, la mission de « liquider », c'est-à-dire de fixer *ne varietur*, le montant des indemnités à verser, en s'inspirant des travaux de la commission. Le juge Landais remettait son procès-verbal le 17 septembre 1660.

Les « héritiers et bien tenants » de Chourio avaient été condamnés expressément par le roi à prendre sur sa succession, pour satisfaire à ces remboursements, toute la part dont elle était susceptible. C'était peu de chose en regard des déprédations commises. Aussi le 14 juin 1662 un arrêt du Conseil permettait-il de lever le reliquat (il se montait à la somme considérable de 139.501 livres 16 sols 6 deniers) plus les frais d'imposition sur l'ensemble du Labourd.

En ce qui concerne Detcheverry, la commission de recherche avait évalué sa créance à 2500 livres. Dupreuil ramena ce chiffre à 1700. Mais les années passaient sans que l'intéressé rentrât dans ses fonds. Ne nous étonnons pas de ces lenteurs, une pareille contribution était vraiment très lourde pour une petite province pauvre, qui avait déjà eu à supporter des charges nombreuses et qui traînait un arriéré de dettes important. D'après l'inventaire Planthion (Edition 1785), certaines communautés ne pourront se libérer qu'en fin de siècle. On y mentionne les quittances délivrées à Ainhoa, Arbonne, Ascain, Arcangues, Halsou, Saint-Pierre d'Irube, qui s'échelonnent de 1662 à 1699.

De guerre lasse, Saubat actionne le pays en la personne du

Syndic Général et, bien entendu, les héritiers Chourio, aussi peu pressés de payer que les localités, tantôt devant les Intendants, tantôt devant son subdélégué. Il meurt sans avoir reçu satisfaction. Son fils et héritier, Bertrand, prêtre habitué à Larressore, revient à la charge en 1670. Personne ne veut trancher ce différend : on laisse dormir requêtes et liasses dans les in-pace des bureaux. Le temps s'écoule ; mais la ténacité du prêtre empêche la prescription. En dernier lieu, il s'adresse à Basin de Besons, Intendant de Guyenne depuis 1686. Une fois encore, le chef de la Généralité du Sud-Ouest recule « en vue des grandes discussions qu'il y a dans la cauze » spécifie notre manuscrit. Mais Basin de Besons a du moins assez de conscience administrative pour ne pas enfouir les dossiers dans ses cartons et renvoie le tout au bailliage d'Ustaritz.

C'était donc l'appareil judiciaire qui entrait de nouveau en jeu. Le débat mettait cette fois aux prises le propriétaire d'Agara, d'une part, le Syndic Général et les héritiers Chourio, pris solidairement de l'autre. On ne serait pas surpris que Detcheverry eût récusé le tribunal Basque. Il se prêta de bonne grâce à la combinaison. C'était beaucoup attendre de la droiture, de l'impartialité, du courage de la magistrature. Ce ne fut pas en vain. Une sentence interlocutoire, conçue en termes encourageants, vint montrer que la haute personnalité du représentant du pays ne pèserait pas sur la conscience des juges.

Mais les passions étaient mal éteintes ; le brasier couvait sous la cendre. « Quelques personnes bien intentionnées pour le pays », dit ici notre texte (et nous croyons que c'était le Syndic Général lui-même, Bernard de Latzague) s'entremirent auprès du Larressorien et lui exposèrent « ce que cette affaire pourrait faire revivre celles qui se passèrent en 1658 dont la mémoire devrait être effacée ». Elles conseillaient le recours à l'arbitrage du Bilçar. Detcheverry ayant accueilli ces ouvertures, Latzague saisit de la grave question la première des deux réunions traditionnelles du Bilçar (juin 1694). La proposition fut inscrite par les députés, probablement avec d'autres sujets, au programme des matières qui seraient soumises à l'examen des paroisses. Les communautés se prononcèrent pour un règlement à l'amiable et déclarèrent le Bilçar compétent.

La deuxième réunion eut lieu le 7 juillet 1694. Le Bilçar, quoi qu'il en soit, pour dirimer le conflit, crut plus sage de s'en rapporter aux vues et décisions de prud'hommes expérimentés et donna un blanc seing aux quatre auditeurs de compte chargés de vérifier la

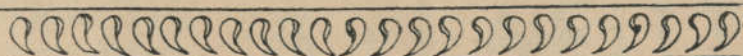
gestion du Syndic Général. Le procureur du roi, Dominique de Habans, était prié de se joindre à eux.

La procédure est acceptée de Detcheverry. Il est là, au jour convenu, muni de son dossier dont les cinq arbitres prennent connaissance. On écoute ses explications, puis celles de la partie adverse.

Voici la note marginale dont nous n'avons pas besoin de souligner l'intérêt et même, on peut le dire sans exagération, l'importance historique. Elle mettait fin à une dissension qui, après trente-neuf ans, risquait de renaître et d'amener des heurts douloureux. « Après avoir vu led acte du Bilçar (du 7 juillet) et le procès dud Detcheverry et iceluy oui ensuite le Syndic Général, avons alloué aud. sieur Detcheverry, pour le bien de la paix, la somme de six cent cinquante livres dont il s'est contenté et a cy signé ».

MICHEL ETCHEVERRY.





## ***Esku miresgarriak***

Amaren esku miresgarriak,  
Hegal churi batzuen pareak,  
Arin dabilta, paregabeak,  
Mirakulu bat egiteko den  
Lekuetan direla pausatzen.

Amaren esku miresgarriak  
Ene buhurdian pausatiak  
Hain arinki dira loarkatzen  
Nun hats-beherapen bat aski den  
Abian iratzartzeko heien.

Eskiak juntaturik amaren  
Esku maiteer, ezagutua  
Dut othoitzaren eztitasuna:  
« Zain-zkitzu, Jesus, aita et'ama,  
Lagun nezazu prestu izaiten ».

Sukar tzar batek eman gauean  
Mamu izigarri batzu jausten  
Ditut ikusi. Hek heldu ziren  
Ifernutik ene bilha. Bainen  
Zaintzeko banituen amaren

Esku miresgarriak. Nitarik  
Bederazka dituzte haizatu.  
Eta jabaltzeko dut aurkitu  
Maitasun kartsuez argiturik  
Haren begitartea, ezirik.

Amaren esku miresgarriek  
(Ez dakiten bezala bertzenek)  
Dituzte antolatzen loreak.  
Atchalili batzuen pareak,  
Dira ene lilluratzaleak.

Miragile eta olerkari,  
Dira halaber hek magolari.  
Luzaz uste izan dut, ttipian,  
Amaren esku miresgarrian  
Zirela sortzen loreak, betan.

Amaren esku miresgarriak,  
Dira zombait aldiz akitiak.  
Garraturik badira pausatzen,  
Sail berri bat fite da agertzen,  
Uztarrari berriz dira lotzen.

Ilhe cherlo bat badut kopetan,  
Laster dute ezartzen lekuan.  
Aingeru batek daut eni erran  
Heientzat dela, han berantzea,  
Pausu bakarra eta saria.

Munduko haurren eskuek betan,  
— Ezarririk beren amenetan —  
Amodiozko kaden batean  
Mundu guzia dute tinkatzen.  
Gurek hekin bat dute egiten.

Mugetaz ez dela acholatzen,  
Kaden hori da zerurat heltzen,  
Aingeruek eskuetan hartzen,  
Juntatzeko Jesusek amari  
Emaiten duen eskuñoari.

Izanik makortsuak, legunak,  
Lilitsuak ala gorrituak,  
Dira ama guzien eskuak  
Erregina eskuak. Ditugu  
Behar amultsuki besarkatu.

Karsutasunekin ditut hartzen  
O ama, zure esku suharrak.  
Heien barnean ditut ezartzen  
Amodiozko su batez erreak  
Ene bihotz, izaite, osoak.

M.-J. MINABERRY.

**LIBRAIRIE**

Ancienne et Moderne

**Papeterie**

LOCATION DE DISQUES

**A. LAFITTE**

52, rue d'Espagne • BAYONNE

*Achat et Vente de Musique*

**Ouvrages neufs, d'occasion et scolaires**

**FOURNISSEUR DES ÉCOLES LIBRES**

# PRADIER

7, Place Pasteur (en face de la Cathédrale). — BAYONNE

POUR VOS CADEAUX

DE PREMIÈRE

COMMUNION :

Grand choix de Missels

Chapelets - Médailles

Statues - Bronzes - Ivoires

Images

Librairie religieuse

Téléphone 506.02



KOMUNIONE EGUNEAN

ZER EMAN ?

Mezako liburu handiak

Arosario eta medailak

Eskuz egin itchura pollitak

Imaia - orhoitzapenak

Erlijioneko liburu zenbeit :

Denak hemen edireiten dire

*Eskuaraz mintzatzen da.*

Etablissements **PORTET**

**CARROSSERIE AUTOMOBILE**

*Travaux neufs — Réparations rapides*

Notre devise :

**SOLIDITÉ** ★ **CONFORT** ★ **ÉLÉGANCE**

**BIARRITZ**

Téléphone 410.15

*Les bons produits aux bons prix*

ALIMENTATION GÉNÉRALE ♦ MERCERIE ♦ MÉNAGE

**Ses magasins et ses dépositaires**

à BAYONNE  
St-Jean-de-Luz



et au PAYS  
BASQUE

JATEKO GUZIAK ♦ JOSTEKO GAUZAK  
MENAJUKO BEHAR DIRENAK

— *Gauza onak prezio onetan* —

**MACHINES & FRIGORIFIQUES**



Etablissements

**J. DUFAU**

Concessionnaires

**BAYONNE**

Avenue Maurice-Golard  
Tél. 514.73 et 525.58



**SALIES-DE-BÉARN**

6, rue Saint-Vincent  
Tél. 125

TOUTES LES APPLICATIONS DU **FROID**  
MÉNAGER • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

... ET MACHINES D' **ALIMENTATION**

LA QUALITÉ BONNET A FAIT LA RÉPUTATION BONNET



# Gzation Ibarbouze

FABRICANT de

**MEUBLES BASQUES**

et **RUSTIQUES**

USTARITZ



BANQUE

## Société Générale

Frantziako sal erospen eta lanaren laguntzeko finkatua 1864-an  
— Bulegorik andiena, PARISEN, 29, boulevard Haussman —  
100.000.000 NF

**BAIONAN, 3, place du Réduit! — Téléph. 514.00 - 514.01**

Bertze bulegoak gure alderdietan : MAULÉON, SAINT-PALAIS,  
HASPARREN, CAPBRETON, BIARRITZ, SAINT-JEAN-DE-LUZ,  
CAMBO, HENDAYE

● Carrosserie Automobile ●

**J. MICHAUD**

Pont du Génie - Près de l'Arsenal  
**BAYONNE ★ Tél. 516.38**

**Tous travaux sur Carrosserie par ouvrier spécialiste basque**

Redressage, mise en forme de toutes marques de voitures,  
éprouvées sur marbre de rectification et de contrôle,  
avec peinture d'origine de marques

**Outillage le plus moderne ❖ Quarante ans de pratique**

Notre devise : « **Honnête et bien** »

**TROIS GÉNÉRATIONS**

Une montre ne s'achète pas  
chez le cordonnier !...



Si vous saviez l'extraordinaire complexité d'un châssis de téléviseur aux quelques 348 pièces, résistances, condensateurs, bobinages et lampes, dont la défaillance ou le mauvais réglage d'une seule influent sur le rendement, vous ne l'achèteriez vraiment qu'à un spécialiste!...

**SOYEZ LOGIQUE!** Pour acheter une paire de chaussures vous en essayez plusieurs paires et vous adopteriez le premier téléviseur qui vous est essayé chez vous ?

Scul Technicien à Bayonne  
à ne s'occuper  
que de Radio - Electronique.

L'achat d'un Téléviseur mérite circonspection et comparaison, tant dans le choix de l'appareil que du vendeur. Ce n'est pas une aberration d'essayer un Téléviseur X ou Y, c'est même tout naturel s'il s'agit d'une grande marque mais ce qui l'est c'est de ne pas essayer en outre un SONORA ou un TELEFUNKEN qui sont meilleurs ici dans notre région bayonnaise comme un essai comparatif vous le prouvera sans discussion, et en outre vendus par le seul technicien à Bayonne vraiment spécialisé parce que le seul à Bayonne à ne s'occuper strictement que de Radio-Electronique. (Déjà sollicité, en vain d'ailleurs pour le dépannage ou la mise au point de Téléviseurs vendus par des non spécialistes).

# Léon BORTHAYRE

« LE VENDEUR LE PLUS SUR »

Ingénieur-Constructeur des  
« Radio-Bort »

Toujours à l'avant-garde  
du progrès et de la recherche:  
11 brevets d'inventions dont plusieurs  
France et Etranger

- Les meilleurs Téléviseurs par le meilleur vendeur.  
Quelle meilleure garantie pour vous ?

Un T.V. tout comme une voiture, quelles que soient ses qualités à l'origine peut devenir moyen puis médiocre après un ou plusieurs dépannages par le « faux spécialiste » qui souvent pour la vente aura été le plus « baratin ».

NOTA. — On peut écouter le Fortissimo Telefunken (5 H. parleurs) qui joue en principe toute la journée sur la Modulation de Fréquence (Chaîne 3) en toute tranquillité et indépendance sans entrer au magasin (couloir de l'immeuble transformé en vitrine auditorium), sans même être vu du personnel qui est à l'atelier et ne vient au magasin que sur appel.

Voyez tous les soirs en notre vitrine les émissions T.V. (généralement bonnes)

39, rue d'Espagne, BAYONNE

Tél. 505.81

**Pour la DESTRUCTION**

des parasites des Cultures

**et la DÉSINFECTION**

des Greniers et Magasins

# GÉSAROL poudre 10

- *Efficacité totale*
- *Ne laisse ni odeur*
- *ni mauvais goût*

Produit **FLY-TOX**

Lurraren eta uzten etsaien suntsitzeko,  
selhauruen garbitzeko, **HOBERIK EZ DA**



En vente à la **COOPÉRATIVE AGRICOLE**  
de la Nive et de l'Adour  
**19, Allées-Marines, à BAYONNE**

# BAZAR CENTRAL



2, rue du Centre  
près des Halles  
**BIARRITZ**

 **PROTÈGEZ**  
*vos yeux*  
par des verres  
correcteurs et protecteurs  
adaptés et montés par le spécialiste

**J.L. VITTONATTO**  
Opticien diplômé de l'École Nationale d'Optique  
15 rue Lormand Bayonne. Tel. 506.23



**Seul** un Opticien Spécialiste est qualifié pour le montage et l'ajustage  
de vos **LUNETTES**

## J.-L. VITTONATTO

OPTICIEN DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE NATIONALE D'OPTIQUE  
18, rue Lormand **BAYONNE**  
*garantit son travail*

Sécurité Sociale et Sécurité Sociale agricole direlakoekordaindua

**Teinturerie  
Nettoyage**

# CAZALIS & C<sup>ie</sup>

MAISON FONDÉE EN 1885

MAGASINS :

3, rue Victor-Hugo  
58, rue d'Espagne  
**BAYONNE**  
**LE EOUCAU**  
Aven. Edouard VII  
**BIARRITZ**

Usine et Administration aux **PONTOTS - ANGLET**

Téléphone :  
**BIARRITZ** : 420.88  
(Usine)  
**BAYONNE**, 516.26

DÉPOTS :  
**HASPARREN**  
**CAMBO**  
**SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT**

# **Pyrénées-Combustibles**

72, RUE D'ETIGNY

**PAU (B.-P.)**

▼▼▼▼ Tél. 52.36 ▼▼▼▼



*Concessionnaire exclusif  
des Chaudières automatiques*

**S.A.P.C.A.**

**Charbons - Gaz - Mazout**

Plus de mille installations dans le Sud-Ouest

**ETUDES & DEVIS  
DE CHAUFFAGE**

**GRATUITS**

sur demande



**GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT**



# LES FORS BASQUES

*Le texte ci-après, qui nous a été communiqué par M. Pierre Ibarrondo, Président de l'Eskualzaleen Biltzarra de Paris, est celui d'une conférence prononcée devant les Basques de Paris en mars 1957 par M. Manuel de Irujo. (1)*

Les Fors (ou Fueros) basques, c'est l'expression que tout le monde emploie. Pourtant, quelqu'un est-il capable de répondre à la question : « Que sont les Fors basques ? » Le régime foral n'ayant plus été appliqué pendant un siècle au sud des Pyrénées, et pendant un siècle et demi au nord, la tradition se trouvait coupée. Nous tenterons donc de répondre à la question posée.



Les légions romaines ont occupé le sud et l'ouest de l'Europe. Un puissant mouvement s'opposa à leur domination dans la Péninsule Ibérique. Les noms d'Almeria, de Numance (Garay en langue basque) et de la Cantabrie, sont passés à l'histoire baignés dans le sang, pour rappeler la brutale répression romaine, non moins cruelle ni inhumaine que celle employée par Artaxercès dans l'antiquité, et par Hitler de nos jours. L'Europe occidentale et méridionale a été romanisée.

---

(1) M. Pierre Ibarrondo nous souligne que le Navarrais Manuel de Irujo, fils de Daniel de Irujo qui fut le défenseur de Sabino Arana-Goiri à Bilbao, fut lui-même, à l'âge de 25 ans, député foral à la Députation de Navarre. Il fut ensuite député de Guipuzcoa aux Cortès et Ministre de la Justice, poste auquel, dans des circonstances parfois difficiles, il administra maintes preuves de sa haute qualité humaine.

Des idiomes, des cultures indigènes ont disparu pour être remplacées par le latin et la culture romaine... Le Pays basque constitue une exception. Ses habitants ont conservé leur idiome et leur culture. Ils ne furent pas romanisés. En parlant du Pays basque, j'entends le territoire que les Basques occupent actuellement, que nos ancêtres désignaient sous le nom d'Euskalerrria et que nous appelons Euzkadi. Sans doute, les Basques ont-ils été atteints par le rouleau indo-européen dans de nombreux autres territoires. Les auteurs latins nous rappellent les « Vascons de Huesca » romanisés. Mais il est certain que l'Empire romain passant à l'histoire, nos ancêtres, de race, de langue et de culture basques, occupaient les territoires du Zaspik-bat, ainsi que d'autres régions qui ne conservent aujourd'hui leur caractère basque que dans la toponymie : tels l'Aragon primitif ou région de Jaca, la Haute Rioja et la Bureba, qui, depuis avril 1179, appartiennent à la Castille.

Nous avons l'explication des raisons pour lesquelles les Basques de l'Euzkadi n'ont pas été romanisés. Elle nous est fournie par Tite Live, qui, se référant au commandement du préteur romain Sempronius Gracchus, écrit : « Il a imposé à tous les peuples de la contrée — il s'agit des Vascons — des lois rigoureuses et claires qui les unissaient au peuple romain par des liens d'alliance et d'amitié, scellés par des serments réciproques. Dans les guerres qui ont été déclenchées par la suite, la génération suivante a souvent invoqué l'autorité de ces traités. » Ce texte nous explique comment, mis au pied du mur par la puissance romaine, nos ancêtres au lieu d'accepter le suicide collectif, comme Numance et la Cantabrie, ont donné à leur résistance la forme d'un pacte avec Rome, pacte en vertu duquel les vallées d'Euzkadi furent traversées par les voies romaines. Mais Rome a respecté l'idiome, la culture et le territoire des Basques, éléments intégrants de leur propre condition nationale. Le pacte avec Rome, auquel le peuple basque doit son existence, constitue le premier essai de ce que l'on devait appeler par la suite le « régime foral ».

..

Au milieu du Moyen Age naissent, en Euzkadi, le Royaume de Navarre, la Seigneurie de Biscaye et les autres unités étatiques basques. Le 12 décembre 1052, devant les souverains de la Navarre, de la Castille, de l'Aragon et de la Catalogne, bénie par la Bulle de Clément VII, Santa Maria la Real de Najera était consacrée et, avec elle, le Panthéon érigé par les souverains de Navarre. La devi-

se royale de la Navarre, fondue dans les cloches de Najera, qui sonnèrent ce jour-là leur première évocation, fut également proclamée. Elle était ainsi libellée: « *Honorem Dei Libertate Patriæ* » (Gloire à Dieu par la liberté de la Patrie). Or, cette « liberté de la Patrie » proclamée par la devise royale de la Navarre est la base de ce qui devait être appelé par la suite « Fors ».

Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et à l'aube du XIII<sup>e</sup>, on vit éclore en Navarre les « Liges d'Infanzones d'Abarca », qui tenaient ce nom de « abarca », de la chaussure qu'ils portaient, et celui de « Obanos » parce que c'était le lieu où ils se réunissaient au début. Les « infanzones » avaient pour chef, librement élu par eux et confirmé par le Roi, le Buruzagi. Les adhérents auraient pu former ce que nous appelons aujourd'hui la classe moyenne. Ils admirèrent dans leur sein les curés des paroisses, mais pas l'évêque de Pampelune, qui voulait s'y affilier, et qui fut repoussé, étant considéré comme trop accessible à l'influence des palais royaux. Le but de ces liges était double: d'une part, il s'agissait de la défense du pays contre les hors-la-loi qui infestaient les campagnes; d'autre part, il fallait s'opposer aux excès royaux, quand ceux-ci portaient atteinte aux libertés publiques. Ces liges avaient pour devise: « *Pro libertate patriæ gens libera state* », (pour la liberté de la Patrie, que les hommes libres soient debout). Autrement dit: l'homme libre dans sa patrie libre, ou ce qui revient au même, la liberté des hommes et des peuples. Cette liberté des hommes et des peuples, proclamée dans la devise des « Infanzones d'Abarca », constitue l'essence de notre régime foral. C'est pourquoi la Députation de Navarre a inscrit la devise des Infanzones dans son frontispice.



Avec Sanche VII le Fort prend fin la dynastie pyrénéenne à la Couronne de Navarre. Théobald I<sup>er</sup> de Champagne lui succède, le roi trouvère, issu d'une mère basque et d'un père français, élevé dans la culture française et dans le féodalisme. Le pays jusqu'alors, ne s'était point soucié de donner une forme écrite à ses institutions fondamentales confiées à la coutume. Mais, avec un souverain éduqué dans une culture étrangère, la nation pensa qu'il était nécessaire de rassembler dans un texte écrit les coutumes qui les régissaient. Après une longue résistance de la part du roi, celui-ci sanctionna, en 1237, le For Général de la Navarre. On y relève une autre définition du For: C'est la Constitution, la loi du pays, résu-

mée dans un texte écrit et sanctionnée par le roi, pour que celui-ci y veille et y fasse veiller. A partir de cet instant historique, on comprend mieux les dispositions en vertu desquelles le serment sur les Fors était exigé avant la proclamation des rois, et conditionnait l'obéissance des citoyens à leur souverain.

Toutes les provinces basques approuvèrent les textes foraux octroyés au cours du Moyen Age et de l'époque moderne. En 1332, avait lieu le Pacte d'incorporation forale de l'Alava à la Couronne de Castille. En 1342, le Cahier foral était accordé à la Biscaye. En 1394 et en 1397, divers Cahiers de Fraternité étaient approuvés en Euzkadi occidentale. Le Vieux For de la Biscaye est de 1452; il est le pendant du For Général de la Navarre de 1237. En 1514 est sanctionné le For du Labourd (1), en 1520 celui de Zuberoa (2) et en 1526, celui de Biscaye. En 1611 est accordé le Résumé foral de Basse-Navarre (3), en 1696 celui du Guipuzcoa et en 1735 celui de la Navarre péninsulaire.



Le régime foral n'offre point l'aspect d'un système de vie paradisiaque selon lequel les régions basques auraient vécu en paix perpétuelle. Les Fors étaient, en fait, des pactes intervenus entre le pays et la Couronne, et ayant pour but d'affirmer les droits souverains du peuple et de limiter les pouvoirs de la Couronne. Les rois, en général, ont essayé d'élargir ces derniers, autant qu'ils le purent, en réduisant dans la même proportion les droits réservés par le régime foral à la souveraineté populaire. Ce fait, notoire tant que les Basques ont eu des souverains propres, s'est accusé davantage quand les régions basques du nord des Pyrénées eurent accepté le roi de France, et les régions du sud le roi de Castille. Prenons quelques exemples, qui mettront en évidence la profondeur de ces luttes. Le 5 décembre 1235, sur les instances de Théobald I<sup>er</sup>, la Bulle condamnant les ligues des Infanzones d'Abarca était promulguée par le Pape Grégoire IX, déclarant les ligues « confédérations

---

(1) 10 mai 1514, Costumes Générales Gardées et Observées au Pays et Bailliage De La Bourd.

(2) 7 octobre 1520, Costumes Générales du Pays et Vicomté de Sole.

(3) Il y eut des protestations multiples, dans le pays, qui retardèrent son impression. — En 1622, on imprima « Les Fors et costumes du Royaume de Navarre ». En 1662, « L'Estil de la Chancellerie de Navarre ». Et en 1722, les deux textes réunis sous le titre « Les Fors et Costumes deu Royaume de Navarre deça ports - Avec l'Estil et Aranzel deudit Royaume »

illicites » et ordonnant leur dissolution. Le 6 novembre 1257, à la demande de Théobald II, le Souverain Pontife Alexandre IV délia le roi de son serment de veiller et de faire veiller sur les lois du pays ainsi que de réparer les atteintes à ces Fors commises par son père le roi trouvère. En 1328, le fait que la Couronne de Navarre ait été séparée de la Couronne de France coûta un gros effort aux Liges des Infanzones qui, condamnées à mort, je le rappelle, en 1235, jouissaient, un siècle après, d'une parfaite santé. Ainsi, à la mort de Charles I<sup>er</sup> de France et de Navarre, Jeanne II, femme de Philippe III d'Evreux put succéder à la couronne de Navarre. Le 27 avril 1471, le maintien du régime foral en Euzkadi occidentale dut être gagné par les armes, à la bataille de Munguia.

Nous nous bornerons à quelques exemples, comme nous l'avons dit. Ces exemples expliquent que les Basques, dont la tradition historique est fondée sur la monarchie, nourrissent malgré tout des sentiments républicains; comme ils expliquent qu'étant en général chrétiens fidèles de l'Eglise catholique, les Cortès de Navarre et les Juntas Générales de Biscaye aient soumis au régime foral les bulles pontificales, cette décision étant confirmée par la Loi II, article 32, du For de la Biscaye et par le Parlement de Navarre, en 1496, avant l'incorporation de la Couronne de Navarre à celle de Castille, puis en 1561, après que cette incorporation eût été réalisée. Fausses ou authentiques, les Bulles accordées par Jules II à Ferdinand le Catholique pour lui faciliter l'accès à la Couronne de Navarre, ont conseillé au Parlement cette dernière mesure de précaution. Par contre, quand la reine Jeanne III de Navarre, surnommée « la calviniste », voulut arracher la réforme à ses sujets, les Basques, chrétiens et catholiques, s'opposèrent à cette prétention (hormis un nombre réduit de familles).

Notre pays est le seul où n'a pu être appliquée la fausse règle politique selon laquelle, « *cujus regio ejus religio* », le peuple doit prendre la religion du roi. C'est ce qui s'est passé dans les pays où les rois ont adopté la réforme protestante: l'Angleterre, la Hollande, les Pays scandinaves et la Prusse. Mais il n'en fut rien en terre basque, où nos ancêtres surent donner à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. Tout comme ils avaient soumis au système foral les bulles pontificales, qui avaient été utilisées à plusieurs reprises pour combattre les libertés publiques du pays, ils s'opposèrent à ce que l'autorité ecclésiastique du Vicaire du Christ soit méconnue sur leur terre, seul exemple où ladite règle n'ait pas pu être appliquée. C'est l'œuvre, en grande partie au moins, de l'es-

prit de liberté et de démocratie qui avait été donné aux générations basques par le régime foral.

..

Le 25 juillet 1512, les troupes du duc d'Albe entraient à Pampelune. Le 15 juin 1515 la réunion de la couronne de Navarre à celle de Castille était décidée. Nous ne nous occuperons pas, pour l'instant, des incidences qui accompagnèrent ces événements ni de l'acharnement mis par la Navarre pour obtenir la légitimité et l'indépendance de sa couronne royale, en la séparant de celle de la Castille. Les nouveaux souverains prêtèrent serment sur les Fors de Navarre, comme l'avaient fait tous les vice-rois qui se succédèrent. En prêtant le serment foral du 22 février 1515, les Navarrais, afin de garantir leur efficacité, définirent le régime foral comme étant celui de « l'ancienne nature » du Royaume, aussi bien « dans ses lois que dans son territoire, sa juridiction et son gouvernement ». Cette formule de serment fut employée, par la suite, jusqu'à ce que le régime foral ne soit plus en vigueur. Il constitue la dernière définition officielle donnée par le Parlement et sanctionnée par le roi, de ce que sont les Fors: l'« ancienne nature » dont jouissait le pays, par des lois, un gouvernement, une juridiction et un territoire, ou, ce qui revient au même, dans l'exercice de la plénitude des fonctions inhérentes au Pouvoir public d'ordre législatif, exécutif et judiciaire, et dans l'intangibilité de son territoire national. Le sens transcendantal de cette formule forale est ratifié par un fait plus récent. Quand Arana-Goiri voulut donner une devise à la renaissance basque qu'il allait fonder, cette devise ne fut pas celle de « Jaungoikoa eta Foruak », Dieu et les Fors, mais « *Jaungoikoa eta Lege-zarra* » (*lege-zarra* signifia « vieille loi » dans sa traduction littérale; « ancienne nature » dans son sens juridique).

Les propres énoncés officiels des Fors, au cours des diverses étapes historiques auxquelles nous faisons allusion sont définis par: « Liberté de la patrie », en 1052 et 1200, « Fuero », en 1237, « Ancienne nature », par des lois, gouvernement, juridiction et territoire, en 1516 et « *Lege-zarra* » en 1893. Les Fors basques sont donc les coutumes et les lois élaborées par les diverses régions dans lesquelles le peuple basque s'est disséminé au cours du Moyen Age; et le « Régime foral » est celui de la souveraineté du pays, à laquelle correspondait, avec le concours du roi, la faculté de s'octroyer ses propres lois et de se gouverner. Dans son sens le plus strict, on appelle « For » chacune des compilations de lois approuvées et mises

en vigueur en Alava, Basse-Navarre, Biscaye, Guipuzcoa, Labourd, Navarre et Zuberoa.

L'origine du régime foral doit être recherchée dans la souveraineté du pays; la source initiale des Fors est la coutume; et quand, au cours des années, se concrétisent les institutions parlementaires, les Fors sont le fruit de l'exercice de la fonction législative par les Cortés de Navarre et les Juntas Générales des autres régions, avec la sanction royale. Les institutions forales n'étant plus en vigueur actuellement, le sentiment qu'on en a dans le pays est diffus. Cependant, si vous demandez à un paysan navarrais peu versé dans les questions politiques, ce qu'il entend par régime foral, il vous répondra que les Fors sont les attributs de la Navarre pour se gouverner librement conformément à sa volonté.



Il convient de noter la double conception du mot For. Ce mot a commencé d'être employé pour désigner les Chartes municipales que les rois octroyaient aux peuples, soit à l'occasion de leur fondation, pour faciliter la repopulation, soit pour récompenser des services rendus à la couronne. Plus tard, cette conception s'est élargie. Pour éviter que les Fors basques soient des concessions gracieuses des rois, et pour affirmer leur caractère de droit fondamental, de condition nationale, disons-nous aujourd'hui, les Cortés proposèrent, et le roi accepta, la formule du serment foral dont nous avons déjà parlé, par laquelle les rois s'obligeaient à veiller et à faire veiller sur l'ancienne nature du Royaume, antérieure à l'incorporation de sa couronne à celle de Castille, de la respecter dans ses lois, gouvernement, juridiction et territoire. Cette situation, bien que les formules varient dans leur expression grammaticale, était la même dans toutes les régions basques, aussi bien au nord qu'au sud des Pyrénées.

Enoncer les Fors par « ancienne nature » ou « lege zarra » ne veut pas dire que l'on aspire à une formule traditionnelle et caduque, en fermant la porte au progrès. En 1052, avec une dynastie autochtone, la devise était « liberté pour la patrie »; en 1200, préconisant les libertés publiques et dans un dialogue pas toujours cordial avec cette même dynastie, la devise proclamait « l'homme libre dans sa patrie libre »; en 1237, avec une couronne indépendante mais un roi élevé dans une culture étrangère, les « Fors » du pays sont affirmés, obligeant le souverain à les respecter en leur prêtant serment; et en 1516, quand la Couronne a été unie à celle

de la Castille, et en vue d'affirmer la personnalité du pays, on oblige le roi à respecter la nature ancienne du royaume, séparée de la Castille, ou, ce qui revient au même, son indépendance, aussi bien son territoire, que ses lois, gouvernement et juridiction.

\*  
\*\*

Quelques institutions conservées par le régime foral donneront une idée à nos auditeurs de la nature progressive de ce régime.

Le renoncement à la guerre en tant qu'instrument de politique nationale, et par là le renoncement au droit de conquête, est une aspiration fort noble de l'humanité, dont la première expression juridique à notre époque a été le Pacte Briand-Kellog, auquel les démocrates du monde entier auraient souhaité un plus grand succès. La loi cinquième du titre premier du For de la Biscaye, imprimé en 1575, reflète la tradition de l'Arbre Malato ou Malastu. Le service militaire était obligatoire en Biscaye pour défendre le pays contre une attaque venue du dehors. Mais, les Biscayens n'étaient tenus d'être soldats que dans les limites du pays où se trouvait l'Arbre Malato. Au-delà de celui-ci s'éteignait cette obligation légale. Ils pouvaient être mercenaires de leur Seigneur, mais ils ne devaient pas porter le nom ni la responsabilité du pays. L'histoire rappelle un fait qui reflète pleinement cette tradition. Garibay, ce chroniqueur au service de la Castille, en parle dans son « Précis historique d'Espagne ». Quand Sanche VI le Sage, roi de Navarre, arriva, en 1160, victorieux aux portes d'Atapuerca, à vingt kilomètres de Burgos, il planta ses armes dans un arbre, et ses soldats firent comme lui, en prononçant solennellement la phrase rituelle : « Notre Royaume s'étend jusqu'ici ». Au-delà des frontières s'étendaient les terres et les cités de l'ennemi vaincu ; mais ces terres et ces cités, avec leurs richesses, devaient être respectées. Telle était la morale de la tradition de l'Arbre Malato : négation du droit de conquête et de la guerre en tant qu'instrument de politique nationale.

Le 25 août 1176, Sanche VI de Navarre et Alphonse VIII de Castille livrèrent à Henri II d'Angleterre leur différend à propos de la souveraineté des terres de Rioja et de Bureba. L'arbitrage confus rendu par le souverain anglais, pour le Carême de 1177, fut exécuté par le pacte d'avril 1179, en vertu duquel la Rioja et Bureba cessaient d'appartenir à la Navarre et l'Ebre formait la limite entre les terres basques et celles de Castille.

Les Rois Catholiques avaient instauré l'Inquisition. En 1485,

les Juifs, persécutés par l'inquisiteur de Saragosse, don Pedro de Arbues, mirent celui-ci à mort à La Seo et se réfugièrent en Navarre. Une demande d'extradition ayant été formulée par les Rois Catholiques, la Navarre forale s'y refusa, car les Juifs auteurs de la mort de l'inquisiteur n'étaient pas des délinquants de droit commun, mais les exécuteurs d'un acte politique réalisé contre l'Inquisition, qui, réputée contraire aux libertés publiques, n'était pas en vigueur en Navarre. Un religieux étranger étant arrivé à Tudela avec la réputation d'inquisiteur, la Municipalité donnait pour instructions à ses procureurs au Parlement de « nous ôter d'ici ce religieux, qui se dit inquisiteur ». Face à l'Inquisition et à ce qu'elle représente, nous retrouvons, dans cette même ville de Tudela, au xv<sup>e</sup> siècle, un Conseil des Religions qui réunissait des chrétiens, des juifs et des mahométans, afin de donner la paix, le respect et la liberté de toutes les croyances religieuses, dans la Salle des Conférences des cloîtres de la Cathédrale de Tudela, où se tenaient ces assemblées.

Sans sortir de cette ville, nous trouvons, fruit du progrès spirituel, politique et social vécu à l'abri du régime foral, un fait digne d'être connu par les Basques et par tous les démocrates. Dans les Ordonnances imprimées au cours du premier tiers du xvi<sup>e</sup> siècle, on relève en effet la réglementation de la journée de huit heures par jour pour le travail normal et celle de sept heures pour les travaux de force, définis dans le texte de ces dispositions; on y trouve aussi mention des amendes qui étaient infligées aux patrons pour infraction aux prescriptions. Voilà donc, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, en vertu d'un régime foral dont le monde nous a ensuite privés, la semaine de 42 heures que chacun tient encore pour une très noble aspiration.

Les Basques se souciaient à tel point du respect des libertés publiques, que les Cortés de Navarre stipulèrent que les garanties individuelles ne pouvaient être suspendues que par le Parlement et ne confiaient même pas cette faculté à la Députation Permanente. Quand, sur la fin de cette vie forale, dans les années 1828, un citoyen fut jugé par un Conseil de Guerre pour avoir souffleté un officier français, les Cortés firent des représentations énergiques pour l'infraction à la loi et l'entrave aux libertés publiques que représentait cet attentat.

..

Les Fors de Biscaye, du Guipuzcoa et du Labourd peuvent être réputés des modèles de démocratie. Je ne sais rien de plus avancé ni de plus progressif, au temps où ils furent sanctionnés. L'égalité

devant la loi était si effective que, bien que les Basques fussent entourés d'un monde féodal, ils purent créer la condition de la noblesse universelle, tout le système excluant par ce fait tout privilège fondé sur la naissance. Là où les garanties individuelles, les « droits de l'homme », disons-nous aujourd'hui, acquièrent le rang le plus élevé, c'est en Biscaye. La première loi, titre huitième du For, stipule que, sauf exceptions déterminées, nul Biscayen ne peut être jeté en prison sans avoir été avisé qu'il devait comparaître dans un délai de trente jours sous l'Arbre de Guernika, même si le délit qui lui est imputé entraîne la peine de mort. Le requis pouvait opter entre le châtement d'un délit en comparaisant sous l'Arbre de Guernika, ou la fuite et l'éloignement du pays. D'où découle toute l'estime que les Biscayens, élevés sous un régime foral, conservaient pour leur patrie. Le comte Carnarvon, dans son ouvrage « Portugal, Galice et le Pays basque » compare l'*Habeas Corpus* établi en 1679 en Angleterre et le For de Biscaye, affirmant la supériorité de ce dernier sur le premier. Le peuple basque — écrit-il — n'a été dépassé, dans la jouissance de la démocratie, par aucun autre peuple de la terre. La maison du Biscayen, ajoute-t-il, est une forteresse dans le sens emphatique du mot, puisque nul, citoyen ou autorité, ne saurait violer ce sanctuaire ni l'aliéner pour dettes, et le juge serait sévèrement puni, qui aurait ordonné cette aliénation. Le For de Navarre interdit aux autorités administratives de s'occuper, de leur propre initiative, de la vie privée des citoyens et de se livrer d'office à des enquêtes. De nos jours, où la police est parfois un pouvoir sans limites, il est agréable de voir combien nos ancêtres avaient d'estime pour les droits de la personne humaine ! Seul l'attentat commis contre ces droits pouvait motiver, à la demande de l'offensé, l'ouverture d'un dossier sur la conduite d'un citoyen.

..

C'est par ce caractère démocratique du régime foral que l'on peut expliquer des situations paradoxales et des contradictions apparentes. Iparraguirre fut un volontaire carliste. La première guerre civile du XIX<sup>e</sup> siècle terminée, il chercha asile politique en terre de France comme nous devions le faire un siècle plus tard. En prenant contact avec le peuple français, le démocrate basque, qui avait conservé le béret carliste, remonta à la surface. Il se mit à parcourir les villes françaises avec sa guitare et son accordéon. Les strophes de la *Marseillaise*, entonnées avec vigueur et émotion par ce réfugié carliste, exaltaient les populations au point que le gouver-

nement de Louis-Philippe estima utile de remettre Iparraguirre de l'autre côté de la frontière, en l'expulsant du pays comme libertain dangereux. C'est ainsi que l'auteur du *Gernikako Arbola* et de l'*Agur Euskalerrria* partit pour l'Amérique du Sud. Le volontaire de la « monarchie absolue » en lutte contre la « monarchie libérale » s'était battu pour une « monarchie forale » contre la « monarchie antiforale, centraliste et unitaire ». Iparraguirre, comme la plupart de ses compagnons d'armes, bien qu'il s'appelât carliste, n'était pas passé par le moule du césarisme monarchique, mais était animé par le sentiment et l'émotion de liberté et de démocratie du régime foral. Ce n'était pas un « absolutiste », mais un « foriste », ce qui est tout le contraire.

Le « passé foral » en vertu duquel les dispositions prises par le roi étaient examinées, était une garantie du maintien des Fors basques, et si ces règlements étaient réputés impropres au pays, on cessait de les promulguer et l'on employait, pour justifier cette attitude à l'endroit du souverain, la formule courtoise: « on obéit mais on n'exécute pas ».

..

Les Basques n'étaient pas tenus au service militaire en temps de paix, ni de verser des impôts au roi. Ils avaient accepté le principe qu'il fallait défendre le pays et maintenir le prestige de la couronne, mais ils s'étaient réservé la libre faculté d'en fixer la durée, ainsi que l'importance de leurs versements; et ils pouvaient s'y refuser s'ils le jugeaient nécessaire. Le « don volontaire » constituait, en quelque sorte, un bastion où se fondait le maintien du régime, et sur lequel s'appuyaient les Corporations forales dans leur lutte multiséculaire et presque ininterrompue contre la monarchie. Avant l'octroi du « don volontaire », il fallait que le roi rapporte les contre-fueros qu'il avait commis. Aussi Campion opine-t-il que le seul frein retenant les rois, c'étaient les cordons de la bourse. Aussi, en regardant les Basques de 1836 s'enrôler dans les rangs carlistes pour défendre leurs Fors, Lord Carnarvon acclame-t-il avec émotion les premiers démocrates d'Europe. A la même époque, et pour la même raison, Faucher et Viardot appelaient les carlistes basques, dans la « Revue des Deux Mondes » de Paris, des républicains qui se battaient sous le drapeau du roi; et Webster découvrait que les carlistes basques étaient, sans s'en douter, des républicains qui combattaient en faveur du droit divin des rois.

..

La Révolution française a mis fin au Régime foral du Labourd, de la Basse-Navarre et du Zuberoa : la Constitution de 1791 méconnaît les Fors basques. La loi du 25 octobre 1839 abolissait les Fors d'Alava, de Biscaye, du Guipuzcoa et de Navarre. La Loi « Paccionada » du 16 août 1841 réglementa le maintien de quelques préceptes foraux de la Navarre. Celle du 21 juillet 1876 appliqua la loi abolissant les Fors d'Alava, Biscaye et Guipuzcoa. Le Statut d'Autonomie accordé par la République espagnole en faveur de ces dernières le 1<sup>er</sup> octobre 1936 signifiait, en somme, le commencement d'une restauration forale. Il fut abrogé par le général Franco, et les institutions créées sous son égide vivent dans l'exil.

..

Les Fors, en tant qu'institutions politiques, appartiennent à l'histoire. En Navarre seulement, il en subsiste quelques traces. Une partie substantielle du droit civil élaboré sous le régime foral reste en vigueur, aussi bien en Navarre qu'en Biscaye. Son souvenir ému vit en notre âme, et avec lui, l'espoir que, avec le progrès et l'effort constructif des Basques, nous pourrons un jour nous réunir tous, à la chaleur de notre race, de notre idiome, de nos coutumes, de notre démocratie, de notre sens religieux et de notre génie civil, pour poursuivre l'œuvre de l'histoire, en adaptant l'existence basque aux besoins du moment et aux incidences de la vie humaine. Entre temps, permettez-moi de prendre congé en invoquant la devise des Infanzones d'Abarca du XIII<sup>e</sup> siècle : « Hommes libres de notre race : Tous debout pour la liberté de la patrie ! ».

MANUEL DE IRUJO.





# BIDART

## Simple notes d'histoire locale

(SEPTIÈME ARTICLE)

### Au XVIII<sup>e</sup> siècle

#### EPILOGUE: BIDART SOUS LE 1<sup>er</sup> EMPIRE

La tourmente est passée. Le 1<sup>er</sup> Consul donne des directives pour la pacification religieuse, le 28 décembre 1799 — et il demande un *serment de fidélité* aux prêtres expatriés qui rentrent en France: le vieux curé Hiriart est du nombre.

« L'an 9 de la République française (1800), et le 3 Brumaire, nous Pierre Larroulet, maire de la commune de Bidart, nous sommes transporté à la maison Behatchénia de ce lieu, où réside Martin Hiriart, âgé de 73 ans — (le calcul de l'âge est très approximatif: nous avons vu plus haut qu'en mai 1792, ce pasteur passait pour avoir 70 ans) — infirme, ex-curé de la présente commune, aux fins d'y recevoir dudit Hiriart, la promesse de fidélité à la Constitution, par lui offert, et dont nous y sommes autorisé par la lettre du Sous-Préfet du 22 Vendémiaire — lequel, audit domicile, a prêté, en notre présence, en conformité de la loi du 21 Nivose, an 8, la promesse suivante: « Je promets d'être fidèle à la Constitution », et a signé avec nous acte dont copie sera envoyée au citoyen Sous-Préfet.

HIRIART, prêtre  
LARROULET, maire ».

De fait, l'abbé Hiriart, malgré ses infirmités, reprend l'administration des sacrements: les registres mentionnent ses baptêmes,

du 24 janvier 1801 au 2 mai 1801. A partir du 25 mai 1801, les actes portent la signature du curé Darrigol...



Le culte reprend.

« Le 15 Germinal, an 10 de la République (1801), le Conseil municipal décide que le citoyen Dominique Guilharreguy, de la commune de Chéraute, remplira les fonctions de maître d'école et de secrétaire... et qu'en outre, il aidera à chanter le prêtre dans les fonctions de ses ministères ecclésiastiques (sic), hors le temps qu'il tiendra école — que, pour cela, il pourra se faire payer, par chacun de ceux qui auront des occasions dans l'église, 40 centimes chaque fois, selon l'usage de tous les temps ».



L'union de l'Eglise et de l'Etat est consacrée par le Concordat, signé le 15 juillet...

« Le 19 Thermidor, an 10 de la République, le Conseil général de la commune de Bidart, convoqué par le maire à la salle de la maison commune, a dit qu'il voit avec peine l'église négligée, depuis le commencement de la Révolution, et qu'il était absolument nécessaire de la blanchir et de faire en outre quelques petites réparations des plus pressées, pour la fête de Notre Dame, en août prochain.

« En conséquence, le conseil municipal a délibéré d'un commun accord que *l'église serait blanchie et réparée* par le maire sans délai aux frais de la commune ».



Le 25 Vendémiaire, an 12 de la République (1803), le conseil municipal prend plusieurs décisions relatives au culte :

« 1° — L'église, par le soin et le zèle des habitants, a été réparée et mise dans un état qui prévient tout danger — et, par les mêmes soins, elle a été pourvue des objets les plus essentiels à l'exercice du culte.

« 2° — La *maison presbytérale* et son jardin a été vendu comme bien national au citoyen Paul Magnan. Dès lors, la commune en est privée. Et, devant fournir au desservant une maison et un jardin, et, vu l'impossibilité de s'en procurer une autre que l'ancien

presbytère, le conseil pense que le maire doit être autorisé à en faire l'achat.

« 3° — Pour subvenir à ces dépenses, tant à raison de l'achat que des frais de réparation de la maison presbytérale, qui se trouve dans un état de délabrement, le maire doit être autorisé à imposer un rôle particulier sur les habitants... une somme de 1500 fr. — Les dépenses d'entretien annuel, tant de l'édifice du culte et du presbytère seront de 250 fr., à prendre sur le produit de cet octroi.

« 4° — Le citoyen Darrigol, chargé aussi de la desserte de l'église de Guéthary, recevra son traitement sur le produit de cet octroi.

« La maison presbytérale et son jardin seront achetés au citoyen Paul Magnan, moyennant la somme de 900 fr. »



La situation du «citoyen Darrigol, notre curé» est régularisée...

« An 12 de la République, le 16 Frimaire — et 8 décembre 1803: vieux stile (sic), s'est présenté devant nous, maire et membres du Conseil municipal de Bidart, le citoyen Martin Darrigol, déjà notre curé depuis environ 3 ans, actuellement porteur d'une lettre qui le nomme de nouveau desservant de Bidart et Guéthary, datée à Pau, le 10 novembre 1803, signée du secrétaire de l'évêché de Bayonne — encore muni d'un certificat de la prestation du serment de fidélité — et enfin d'un diplôme ou commission de Mgr l'Evêque.

« Lecture prise des 3 susdites pièces, avons introduit notre dit citoyen Martin Darrigol dans notre église — l'avons conduit au pied du grand autel — lui avons remis la clef du tabernacle et celle des fonts baptismaux, et ainsi l'avons mis en fonction ».



Le 27 Brumaire, an 13 (1804), on décide la réparation de l'étable du presbytère.

On désigne une benoîte: « la commune s'en trouve privée depuis longtemps, par le décès de la feuë cadette d'Erreteguy, dernière benoîte du présent lieu... Elle sera chargée de toute sonnerie du clocher, nettoyage de l'église, blanchissage des linges pour le service divin ».

— En 1806, la fabrique achète un calice et une patène d'argent, plus une chape verte.



Ensuite, l'atmosphère s'alourdit. De 1808 à 1814, c'est la *guerre d'Espagne*: 600.000 hommes de troupes traversent le Labourd.

Les registres municipaux se font l'écho de ces événements:

— En 1808:

« Acheté à Pierre de Guéthary, pour le corps de garde, au passage de la grande armée: 18 fr. de fagots.

« Lorsque la troupe a été cantonnée dans la commune, fourni chandelles et fagots: 9 fr.

« Payé plusieurs voyages à divers hommes, pour guider la troupe: 12 fr.

Pour les dragons qui avaient logé une nuit dans cette commune: 42 fr.

« Pour la cavalerie: 7 fr. 65 ».

— En 1809 et 1810:

« Pour faire une visite domiciliaire dans les maisons qui sont aux environs du pont de Bidart, pour la recherche de deux officiers espagnols qui s'étaient échappés: 1 fr. 50 ».

« Dépense faite à la suite de ces officiers, pour arrêter le nommé Jean Marsans, par ordre du commissaire de police de Bayonne, qui avait été soupçonné d'avoir prêté la main et secouru lesdits officiers espagnols — ledit Marsans étant absent, les gendarmes avaient été obligés d'attendre toute la journée et dépensé 7 fr. »

— En 1813:

« Fait différents voyages, avec un cheval pris à louage, pour renvoyer la cavalerie de cette commune qui nous surchargeait de logement: 13<sup>e</sup> chasseurs, des canonniers, artillerie, deux dépôts.

« Avoir été à la Sous-Préfecture, chez le Général Sol à Saint-Jean-de-Luz, chez le Maréchal Soult, à Ascain auprès de l'état-major, de là à Urrugne chez le comte Reille: 12 fr. »

— La situation s'aggrave.

Après la bataille de Vitoria, en 1813, notre armée est obligée de se replier sur la frontière.

La tentative du Maréchal Soult pour débloquer Pampelune ayant échoué, celui-ci ne cherche plus qu'à protéger le territoire contre l'invasion: il établit son quartier général à St-Jean-de-Luz, et échelonne les divisions Reille, Villatte et d'Erlon de la mer aux montagnes.

Après les capitulations de nos forces à St-Sébastien et Pampe-lune, les combats de la Bidassoa, de la Croix des Bouquets, de la grande Rhune et de Ste-Barbe, Soult commence à organiser une nouvelle ligne de résistance ayant *sa droite à Bidart* et sa gauche à Ustaritz. A Bidart, Reille s'organise sur les hauteurs fortifiées du plateau (10 novembre).

Mais une nouvelle pression ennemie contraint Soult à replier son armée le 11 novembre sur Bayonne et Anglet. Wellington fait occuper les hauteurs de Bidart par Hope et établit Beresford à Ahetze et Arbonne; son propre quartier général est à Saint-Jean de-Luz.

Le 28 novembre 1813, il y avait 6000 Anglais sur Bidart, suivis de 28 pièces d'artillerie (cf. Bibliothèque de Bayonne: M R 54). Wellington résida dans une maison appartenant actuellement à M. Greciet (« Chocolateria »).

De nouveau, le 9 décembre, Wellington attaque l'armée française et l'oblige à se replier sur la Bidouze et la rive droite de l'Adour, Bayonne tenant tête à l'assaillant.

La chute de Napoléon met fin, quelques mois plus tard, à l'occupation du Labourd.

— On distingue encore dans la région les tranchées établies durant cette guerre napoléonienne: ainsi sur la route de Guéthary à Ahetze, aux alentours de la villa « Peleenia » — un peu plus loin, à l'intersection de la même route avec celle de « Martienia » (côté St-Jean-de-Luz) — enfin à « Chaarrenia », contre le chemin.

Sur le plateau de Bidart, près de la villa « Pardo », dans la propriété de M. Larroque, se trouve une importante redoute, formée de tranchées profondes, à parapets élevés.



Durant l'avance ennemie, les autorités communales s'étaient enfuies.

Du 13 octobre 1813 au 12 mai 1814, les registres de la mairie sont muets.

On fait allusion « au sieur Salambehere, maire provisoire nommé par les troupes alliées en 1813, lorsque nous avons quitté la commune, à l'approche de l'ennemi — aux dégâts fait et occasionnés à l'église par l'ennemi. — La maison presbytérale, la benoiterie, la maison commune étaient dévastées par la suite des troupes alliées ».

Le 8 juin 1814, le maire et son conseil municipal délibèrent « sur la réparation de l'église Notre-Dame de cette commune, qui se trouve en grande partie, de l'intérieur, brûlée par l'effet des troupes alliées.

Le 24 juillet 1814, on procède à l'adjudication, au rabais, des réparations à faire à l'église. « Pour la somme de 480 fr., l'adjudication a été délivrée à Martin Aroxarene d'Ahetze, dit Ourdigna., qui a promis de faire ledit travail pour le jour de Notre Dame du mois d'août prochain — et de fournir le boisage pour les bancs des galeries et les balustrades du devant d'autel en chêne ».

Le 25 septembre 1814, on s'occupe « des réparations à faire à la maison commune qui se trouve, en grande partie, brûlée par l'effet des troupes alliées ».

Le conseil dresse « l'état des ouvrages à faire, tant en charpente qu'en maçonnerie à la maison commune de Bidart :

« Des portes  
Escaliers à faire tout neufs de bas en haut  
Une chambre — une autre  
Des planchers  
13 fenêtres  
Crépissage  
Refaire la toiture  
Total 550 fr. »



1815: l'Empire est tombé. « Sic transit!... » Ainsi passe la gloire de ce monde...

Le livre des comptes de la mairie inscrit modestement :

« Payé pour effacer l'aigle du sceau de la mairie — et faire les trois fleurs de lys à la place : 6 fr... »

...Et plus loin :

« Fait un voyage à Saint-Jean-de-Luz, chez l'intendant de guerre espagnol — avec les bons de fournitures faites par la commune à la cavalerie et à la troupe espagnole, lors de l'entrée de la troupe espagnole : 2 fr. »

...Ensuite, c'est une grande réception du comte de Damas. Le comte de Damas, rallié à la Restauration, avait essayé en vain, à Lyon, d'arrêter l'irrésistible élan qui entraînait les troupes vers l'empereur, au retour de l'île d'Elbe :

« Fait un voyage à St-Jean-de-Luz, le 21 juillet 1815, demandé par M. le Maire de cette ville, concernant l'arrivée de M. le

Comte de Damas, pour proposer la manière qu'il devait être reçu : 2 francs ».

« Le lendemain, avoir été encore à Saint-Jean-de-Luz avec quelques hommes du conseil municipal et la garde nationale, à l'invitation de M. Bertier, chef d'état-major, pour recevoir ledit comte : 42 fr.

« Plus dépense faite en eau-de-vie, par ordre dudit comte, et à l'invitation de M. St-Jean, maire de cette ville, pour la garde nationale du pays qui escortait le comte : 244 fr. 40.

« Plus dépense faite en accompagnant le même comte à Bayonne, avec les conseillers et la garde nationale : 6 fr.

« Fourni encore à notre garde nationale soit en vin, soit en pain, à la même affaire du comte : 9 fr.

« Plus acheté une bannière pour le passage du comte de Damas, et la placer au clocher : 4 fr.

« Dépense faite, à l'occasion de choisir et envoyer 6 jeunes gardés nationaux à Bordeaux, pour y former une garde d'honneur, à M<sup>me</sup> Thérèse, Duchesse d'Angoulême, à Bordeaux : 44 fr. »

Madame Thérèse était la fille de Louis XVI, qui, au retour de l'île d'Elbe, essaya de maintenir Bordeaux dans la fidélité au roi...

— Mais après les festivités, il faut payer la note : l'enthousiasme n'est plus le même!...

« Le 10 février 1816, le conseil municipal a trouvé que la dépense pour l'eau-de-vie fournie à la garde nationale des communes circonvoisines par ordre de M. le Comte de Damas, à son passage dans cette commune, en rentrant d'Espagne... excède le revenu de la somme de 82 fr. 85.

« Voyant qu'il ne reste aucun moyen à la commune pour couvrir cette somme si considérable, nous prions qui de droit de vouloir faire ses observations, afin que cette triste commune sans ressource soit délivrée de cette injuste dépense ».

— Il faut noter qu'à ces frais s'ajoutent d'autres lourdes dépenses, dont le poids pèse gravement sur le maigre budget du village :

« Réparation du pont de Bidart, qui a été brûlé à l'entrée de l'armée royale espagnole le 31 août 1815 (poutres, planches, clous, ouvriers, transports : 206 fr. 60).

« Fournitures faites encore pour la même troupe espagnole en paille, foin, chandelles, bois: 498 fr. 75. »



Là s'arrête notre étude; car notre propos n'est pas d'aborder l'histoire contemporaine de Bidart.

Une voix plus autorisée que nous parlera un jour, nous l'espérons, de la période qui nous touche plus immédiatement: elle fera revivre la personnalité de l'exquise et si généreuse reine Nathalie de Serbie, dont un habitant de Bidart détient la correspondance, et qui abjura l'orthodoxie, en 1902 dans l'église de Bidart, pour adhérer à l'Eglise catholique.

Puissent ces pages avoir permis au lecteur de pénétrer dans l'intimité d'un village basque!

Pour parachever cette communion avec l'âme basque, qu'il aille cheminer sur l'admirable corniche qui descend du plateau de Bidart, en longeant la falaise, face à la longue et élégante pointe du Cap Figuier, où l'Océan et les Pyrénées se donnent le baiser de paix.

Devant un tel déploiement de beauté, montera sans nul doute, à ses lèvres cette exclamation admirative, paraphrase d'un cri célèbre: « Voir le panorama de la Madeleine — et mourir! »

Il comprendra comment la foi du Basque s'enracine comme naturellement dans son pays.

Le Basque est profondément sensible à la splendeur de la nature qui sert de cadre à sa vie.

Point n'est besoin qu'on détaille devant lui des preuves apolo-gétiques pour étayer sa foi robuste: par une intuition vitale, son âme fruste et silencieuse saisit d'emblée, dans ce pays qu'elle tient pour le plus beau du monde, l'œuvre resplendissante du Créateur.

« Eskualdun fededun » : « Basque et croyant! » : c'est la fière devise que proclame, face à une nature grandiose, l'humble chapelle de la Madeleine...

M. PERUSQUI.

*Cette petite étude est en vente à la Mairie de Bidart sous le titre:*  
« Le passé d'un village basque: Bidart »

M. P.



## IRUGURUTZE. - ERREGE SALOMON

Bi ipuin Irun'go euskaran artuak

*Jesús de Echano eta Uraga'ri*  
*Irún-Urantzazu'n, 1959 - IV*  
N. A. G.

Irun'go euskaran artuak dira emen ematen ditudan bi ipuin auk. Erriko jendeak mintzatzen dun bezela artuak dira, eta ez dut itz bat ere aldatu. (1) Bi txori itzali orrela: dialektolojilarientzat eta etnolójilarientzakó balio dute.

Lenbizikoa, *Iruguruze* ipuina, txit esagutua da Europa'ko elerti edo literaturaetan. (2) Bigarrenaren gaia ere esagutua da. Euskal-errian etnolójilari batzuk ainbat moldetan artu dute, eta argitaratu aldizkarietan or-emenka.

Bi ipuin auk eta bertze iru geiago Madrilleko aldizkari batean ematen ditut, españolera biurturik. (3)



### IRUGURUTZE

*Zen gurutze bat iru gurutzekua, eta San Pablo munduan zabillen denboran ikusi omen zuen sakusko bat diru, eta omen ostikoz.*

---

(1) Kontatzallea Salvadora Ribera Aramburu anderea, Irundarra (Er-bitegi baserrietxean jaioa, orain 69 urte direlarik). Ipuin auk amagandik ikasi zituan. Amaren izena: María Luisa de Aramburu eta Zalaberria, Arkale'ko Audele baserrietxean jaioa, 1844'gn. urtean.

(2) Geoffrey Chaucer'ek *The Canterbury tales* liburu esagutuan ematen du gai au, bertze era batera. Italiar Novellino'k ere bai, beste era batera. Gonzalo Menéndez Pidal eta Elisa Bernis'ek eman dituzte bi ipuin oiek españoleraz *Antología de Cuentos de la Literatura Universal* (Madrid, Ed. Labor, 1955, Imprenta Grijelmo, Bilbao) liburuan. Liburu ontan bertan gai ontaz bertze bi ipuin ematen dira, egille izenik gabe, txit aintzina-koak dira.

(3) *Revista de Dialectología y Tradiciones Populares* (Centro de Estudios de Etnología Peninsular. Consejo Superior de Investigaciones Científicas). Vicente García de Diego da aldizkari orren zuzendari.

Esan omentziyon: « Geldi zaitez or, gizon galgarriya ».

Eta pixka bat aurrexo juan ta ikusi zituen iru gizon eta esan ziyon oyeri: « Or ikusiko duzute gizon galgarri bat », eta ayek joan ziran aurrera eta ikusi zuten xaku ori, eta artu zuten.

Esan zuten: « Au eztuk gizon galgarriya », eta joan ziran soro batera, kontatu zuten dirua, iru puska ein eta esantzuten: « Oain bear dugu merienda pixka bat ».

Eta batek esantzuen: « Ni joango naz Kate'ra ».

« Bueno, zuaz ».

Ora joan zen denboran, bestiek esantzuten: « Aizak, diru au iruri partitzeko gutxi duk eta ora etortzian exerita jarriko duk, eta jo lepuan eta ilko diau ».

Eta bestiak meriendan billa zijuala pentsatu zuen aientzat bien-tzat benenua ekartzia.

Eta etorri zen meriendakin.

Esan ziyoten: « Ixeri, ixeri », eta jo zuten eta lepua autsi.

Eta beste biyak jantzuten merienda eta aundi-aundi eintziran.

Eta iruak illak gelditu ziren. (1)



## ERREGE SALOMON

Errege Salomon meza ematea aidela, bi txakurrak egoten zian aldarian bi aldetan.

Eskopeta, sankristeiko atian atzian, eta « Dominus Vobiscum » egintzuan denboran erbi bat sartu zen elizeko atzetik.

Utzi zuen meza eta artu zuen eskopeta, eta bi txakurrak atzetik.

Joantzen erbiyeri segi, eta Jangoikuak emantziyon penitentziya mundua zeñño (edo deiño) alaxen segitzeko apaiz jantziyan meza emateko zagon bezela.

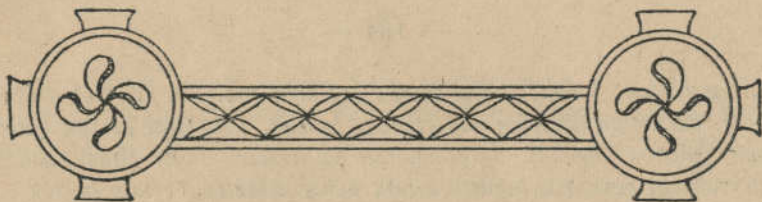
Esaten dute ibiltzen dela mendiz mendi gabian. Goierriko artzai batek ikusi zuen urrutitik inulabarrian apaiz jantziyan, ardiyekin zagola. (2)

N. ALZOLA.

---

(1) 1958gko. iraillean artua.

(2) 1958gko. iraillean artua.



## ESKUARAREN GEROA

Eskuara galtzen ari othe da? Galtzen bada, ez othe dira emaztekiak gehienik hobendun izanen? Galde horier ez dugu erreposturik emanen. Edo, hobeki erraiteko, utziko ditugu errepostuaren emaiterat zombait nechka gazteren lanetan hartu zathi batzu.



Eskualzaleen-Biltzarrak egin-arazten du urthe guziez eskualan zoin-gehiago-ka bat. Lan horiek eskuetan ukaiten dituztenentzat plazer haundia da ikustea badirela gazteak, eskuara arras ontsa ichki-riatzen dutenak.

Damugarri da, bakarrik, gehiago eskolek ez dezaten parte harlan horietan.



Huna beraz zombait nechka gazteen lanetarik hartu zathi batzu :

*« Jende guziak erraiten zuen: aldi huntan, Frantzia galdua da. Eta jende guzia enganatu zen; zeren Jainkoak nahi orena zen gure salbatzeko. Ez zituzten kapitain haundi batzuek kasatu Angelesak; Jainkoak hautatu du horrendako, nechkatcha gizte bat : Jeanne d'Arc. »*

Madeleine Luberriaga (Jeanne d'Arc-en bizia).



*« Ez zen familia aberatsa, gure salbatzailearen familia! Bere burasoak, laborari tiki batzu ontasun baten jabeak, girichtino onak*

---

Artikulu hau chazko Gure Herria-n agertu beharra ginuen; bainan ezin dugu egin toki eskasez.

eta egiazkoak. Jeanne, bere ahizpa eta hiru anaiekin bizi zen chimpleki, batzuetan landetan edo etchean lanean. Eskolarat ez zen gaten haur gaichoa; baina, bere amaren saihetsean, ikasi zituen gauza ederrak eta bere bizi laburra loratu behar zituzten bertute horiek ». Eta urrunago: « Zer bertutea, zer fedea! Zor diogu gure salbamendu eta egun beharba Jainkoak ez balu igorri artzain gazte hori bere « elizaren alaba zaharrenari », angelesak izanen ginen eta gu protestantak. »

Marie-Alex Goyenette (Jeanne d'Arc-en bizia).



« Ora nolaz bataiatu zen. Bataila batean zen. Tolbiaken. Ikusten zuen bere tropa galtzerat zola, etsaien azpian. Kolpez oroitu zen bere andrearen Jainkoaz. Eta itzeman zuen, Jesus Krichtok bataila oi emaiten baliu bazion eginen zela girichtino ».

Adèle Urdampilleta (Clovis-en bizia).



« Gure Lyautey-ek nahi izan zituen bein baino geiagotan tropa batzu Marokat igorri ordre ona herritz laster estali dadin; baina bethi Angleterra Frantziaren kontra emaiten zen, zeren unek baitzituen, guk bezeinbat drecho Marokan. Baina huna nun mila ta bederatzi-ehun ta lau-garren urtheko Apilaren zortzian, « entente cordiale » deitu baten medioz, Frantziak etzituen geihago ezagutzen bere drechoak Egyptoan eta bertzalde Angleterrak uzten zuen Frantzia libro Maroka gainean. Urthe berean Alemanian, Angleterra eta Frantzia bildu ziren Algerisas deitu Espainiako hiri handi batean. Alemaniak uzthen zuen Frantziari eta Espainiari Marokan ordre emaiteko lana. »

Agnès Bérastéguy (Lyautey-ren bizia).



« Zer penak! Zer sofrikarioak! Kondenatu izan zen, Cauchon aphezpikuaz, bizirik errea izaiterat. Mila lau ehun eta hogoi ta hamekaren urthean maiazaren hogoi ta hamarrean, Frantziaren salbatzailea hila da Rouen-en Jesusen izena ezpainetan eta erranez bururaino Jainkoak igorria zela. Bere jujeak ez ziren ez elizakoak ez eta Frantziakoak. Hogoi ta bortz urtheren buruan, aita saindu Calixte III-ak

ihardetsi zuen goraki Jeanne bere Jainkoarentzat hila zela. Orai saildu deklaratu da eta bere besta fitsatu maiztaren bigarren igandean. Zer saildu ederra! Biba Jeanne d'Arc, gure saildu handia! »

Hélène Elhuyar (Jeanne d'Arc-en bizia).



« Apostoluak bilduak ziren « Cenacle » deithu etche baterat hango jenden beldurrez, Ama Birjina ere han zen othoitzean ari heiekin. Jadanik hamar egun baziren pasatuak, han zirela. Eta ez bat ez bia, hor aditzen dute, burrunba bat aize ikaragarri bat lotzen balitz bezala. Denbora hortan, Apostoluek ikusten dute argi handi bat etchearen barnean, eta argi hura partitzen da hamahiru argi ttipiz eta horiek apostoluen eta Birjina Sainduaren gainean pausatzen dire; Izpiritu-Saindua zen. Eta horrek bethe zituen apostoluak indarrez, argiz, ez zuten gehiago nehorren beldurrik. »

Marie Urbistondo (Mendekoste eguneko gertakaria).



Lan horiek utzi ditugu ortografa-huts bakhar batzu chuchenduz. Ikusten dugu edozoin sujetek ez dituela izitzen gure nechka gazteak. Segi dezatela hoin ontsa hasia duten saila. Eskuararen geroa horien eskuetan da parte haundia.



Iduritzen zaku Angèle Bidegaray-en lanak merezi duela oso-oso agertzea. Irakurleek berek jujatuko dute lan horren balioa.

*Korreiazale bat.*



*Eskualtzaleen Biltzarrak galdatu lana:*

### NOLA EZAGUTZEN DUGU GURE GORPHUTZA ?

Gure gorphutzak, gure izaitean pharte handi bat hartzen du. Behar dugu hazi, behar diogu eman galdegiten duen pausa. Gure nahiak, bizkitartean, manatzen dako zonbait aldiz: nahi ditugun gabetasunetarat bortchatzen dugu. Jakinez geroz zer lekua okupatzen duen gure bizian, aise ikhusten dugu zenbat behar dugun ezagutu. Nola eginen dugu?

Ikertuko dugu zertan dagon ezagutza hori haurarentzat lehenik, eta gero adineko jendearentzat, ikhusiz zerk laguntzen gaituen lan hortan.

Haur sortu-berriak ez du deus ezagutzarik bere gorputzaz. Bere mogimenduak arras dudazkoak dira eta ez dute gutieneko segidarik. Zonbeit asteren buruan, haurtoaren begiak gauza higikorren buruz gidatzen dira. Asko filosofek erremarkatu duten bezala, ikhus deza-kegu partikulazki zonbat ekarria den esku eskuinaren miatzerat. Erhiak nihun ez dauzka geldirik, bere ukumiloak zerratzen ditu, eta urus ez bada gero bere bisaiari aztaparka hasten. Gerochago, bortzgarren ilabetheari buruz, bere beheko menbroer eta eskualde ezkerri ohartzten da. Bere erhi ttipiek hunkitzen dituzte bere oinak. Zangoak alchatzen ditu eta horra nun dagon heiekin josteta ari. Bederatzi ilhabethe inguru hortan, beha dezogun arthoski haur horri. Ari da bere gorputzari hunki eta hunki, hemen jo, hor tira, hor zarta arrabotsa eginez. «Hantchet, ohakoaren puntan den zango hori enea othe da? ». Nahi du segurtatu bere burua, gorputz horren nagusi dela. Ahal duen bezala agertuz bere zangoa sehaskaren barne- tik, altzaten du, ahorat emaiten, eta murtchatzen. Gauza nekea da, bizkitartean, asko aldiz behar du entseatu. Azkenean, bere eskuen artean dauzkalarik erhi irri-egingarri ttipi horiek, tinkatzen ditu, atseginekin, irri-karkara bat uzten duela eskapatzerat.

Huna nun orai bi urthe dituen gure gizon ttipiak; bere gorputza oro miatua du eta kanpoko gauzetarik behechten du. Bere ukumilo guziaz jo emaiten du gauza gogor guzietan. Ikhusten du gisa hortaz ez dela heien jabe, hala nola sehaska, jostagailuak. Eta hola segitzen du zortzi edo bederatzigarren urtheraino, gorputz guziak ezagutuz eta konparatuz.

Bainan haur ttipi horrek nola ezagutu du bere gorputza? Asko muthilek lagundu dute. Lehen lehenik bere sentsuak larritu dira. Bere hunkiari esker, miatzen du bere gorputza eta inguruan dituen gauzak. Bere begiekin ikhusten ditu gauzen koloreak, bainan ez du oraino eremuaren ideiarik. Hala nola, zeruan ilhargia ikustean, galdegiten du amari eman dezon. Eta huna nun den kechatua: amak irri egin baitio galde horri. Hain dira baliosak sentsuak gorputzaren ezagutzan nun. Auguste Tournay-ek erraiten zuen heiek direla behar- renak. Jostetan ageri dira haurraren aurkiberri guziak. Harentzat, oro jostetak dira, izan dadin jatea, ala elhe abiamen murmurikak. « Errechimeta » entzuten du eta, alegera, esku-zartaka ari dela, « erremicheta » erraiten.

Preyer deithu filosofoak, aldiz, erraiten du, doloreak duela

haurra laguntzen lan hortan. Alabainan, mina munduaren legea bera da. Hori dute erraiten nigar horiek kanpoko hotza eta suaren erredura senditzean, chorta handi horiek sukaldeko mubleari kaska bat eman ondoan.

Freud-ek, aldiz haurrak bere buruaren ezagutzea esplikatzeko du plazerraz. Behar horren satisfatzeko du oihu egiten amari, gorphutzak galdegiten dakon esnearen ardiesteko eta bertze.

Haurtasuna pasatu-eta, ez dugu achola handirik gure gorphutzaz. Badoa chuchen bere bidean, arrabotsik gabe, kaskarik gabe, zerbitzari fidel eta ichil bat bezala. Hortakotz, adineko jendeak ez du arthatzen eri delarik baizik. Eri ttipiak ez zuen konprenitzen eritasuna. Pleinitzen baizik ez zakien, ez eta ere chuchen nun zuen min. Gizon batek, aldiz, segitzen du bere minaren aitzinatzea, konprenitzen du, eta gero bere burua arthatzen. Memento horietan nola ez du aberasten hain ichil zagon gorphutz horren ezagutza. Ikhusten du nola hats-bahitzen den sukharra baduelarik, segitzen ditu hunen gora-beherak, bere menbroen gogordurak... Bainan erran behar othe dugu eritasunak baizik ez duela gizon bati ezagut-arazten bere burua? Ez arras, izanikan ere biziki baliosa lan hortako.

Bada, gu baithan eritasun denboran ezagutzen dugun mundu hortaz bertze bat. Hau ez dezakegu ezagut doi bat eskolarik gabe. Nork asma lezake zeri zor dugun gure gorphutzak segitzen duen bide chuchena? Janhariak liserituak dira, gure menbroak azkartuak eta luzatuak, gure odola bethi lanen ari da (eta zer lan baliosan!) guk deus jakin gabe, zeri esker...

Egia ezin hunkigarri horren aldean bada bertze bat gehiago konprenitzen duguna. Denborarekin, ikhusten dugu zonbat eman dezaken gure gorphutzak, zer hein duten harren indarrek. Denborari nola laketzen da, bere familiako biziari, bertzekilako jendetasunari? Bere kanpotik ere, ainitz erran dezakegu jende batez: bisa-iak, egon-moldeak, elhek, zonbat ez dute salhatzen! Bertzalde, gazte bat elegant bera da. Neskatoak emaiten du bere arroparen koloreari premu handi bat. Ezagutzen du bere balioa eta kasu-emaiten bere gorphutzari. Entseatzen da haren atchikitzerat arin eta gazte. Muthiko gazteak ez du gutiago bilhatzen ongi emana izaitea. Lakhet zaio bere buruari so eta so egoitea mirailaren aitzinean. Nahi du gustatu eta ari da zonbait ozka ezarri nahiz bere biloetan; kola arranjatzen du; eta Jainkoak beira galtzetako plegua ezbadu chuchen.

Denbora berean ohartzen da zoin heinetaraino lagunak hari atchikiak diren, zonbat agradari den edo zonbat oskatzen duen! Kapitulu hortan behar dira ezarri beraz botzaren indarra, biloen

motzaldia, eskuen artha, behakoa, hitz batez erraiteko bere burua-  
ren gobernatzeko manera. Hemen aipatu behar ditugu nun erakus-  
terat emaiten dituen gorphutzak gure estaturik, gordenak: ezpainen  
irria, soaren garbitasuna, edo nahasdura, begitarteko arpegien aki-  
durak... Neskato gazteak baliatzen dire — askotan sobera — aban-  
tail hortaz. Horra beraz gure gorphutzaren gainean hartzen ahal ditu-  
gun chehetasun handienak. Aski dugu orai ikastea nola jakin ditu-  
gun.

Lehenik sentsuez, konzientziak eta adimenduak laguntzen gai-  
tuzte gure bilhazetan. Bichtak ikertzen du gorphutza eta behar  
bada oraino begitarteari baino gehiago intresatzen da membroer.  
Hunkiak konparatzen ditu eremuak, pizuak, bichtak aldiz koloreak.

Gerø kontzientzia da gure bigarren laguntzailea. Ikertzen da  
sentsuak hunkitzen ahal ez duten lekuetan. Hak du erranen zertako  
jende bat trichte edo alegera den, zer gustu duen eta bertze...

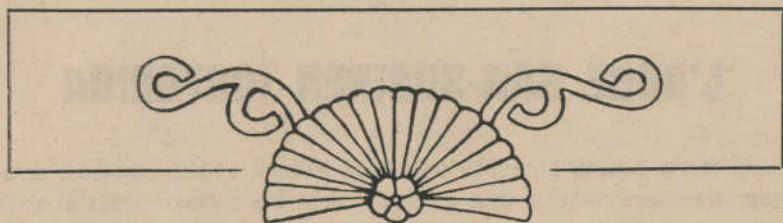
Ezagut dezakegu oraino gure gorphutza bertzer so-eginez eta  
konparatuz gure adimendurekin; edo oraino frogapenen medioz.  
Ikhusten dugu gure hitzen zalhutasuna, murrizkeria edo eztitasuna.  
Manera hortaz, segurta gaitzke zoin ofiziori buruz gida gaitzken.

Horra beraz nola heltzen giren gure gorphutzaren ezagutzerat.  
Ezagutza hori ez da osoa, segur; baina ez ditake ikhert osoki gizo-  
naren gorphutza den michterio hori, michterio hanbatago ezin kon-  
prenitu eta zilatzukoa non gorphutzak arimarekin bat egiten baitu  
gizona den izaite miragarri horren egiteko.

ANGÈLE BIDEGARAY,

« *Stella Maris* » *Ikhas-etchean.*





## AMATTOREN UZTA

### **EZKURIALEKO JAUREGIA**

Bazen erregeren alaba bat, doña Resurreccion izena zuena; gelditu zitzaion echur bat zintzurrian. Han zien midikuz leher bilduak eta deusik ezin egin zioten, nihondik echur hori ezin khen zioten.

Bazen auzo hartan, Don Pacheko erraten zioten gizon tchar bat, maiz edana zen bat. Haren andriak gogoan pasatu zuen behar ziola zafra-aldi on bat harrarazi, berak maiz hartzen zuen bezala.

Emaztekoa goan zen erregeren etcherat eta nola erregea nor-nahi errezebitzerat prest baitzen, bere alabari echur hura kentzeko, sarrarazi zuten bereala eta erran zion erregeari. « Nere senarra gaitzeko abila da gauz hoitako, neronek frogatua da hezurretako » (alainanba panpako onik ematen zion hezurretan). Erran zioten: « Ez du gogotik entsegatu nahiko, jo azue finki... orduan entsegatuko da, aski jo-eta. » Orduan erregeak erran zion: « Ez da denborarik gaitzeko, ekarrazue bereala... »

Andria goan zen bereala bila eta ekarri zuen berekin. Andria irri murrিকা batekin heldu zitzaion gibeletik, behin bederen ikusi behar zuela bere senarra ongi panpatua. Sartzen da gure Patcheko salan, bertze midiku handi hoik irriz hari eta Patchekok deusik ez egin nahi. Nola andriak errana baitzioten ongi jotzeko, orduan kenduko ziola echurra, hasten dire bi soldado panpaka gure Pachekori. Erregeren alaba, beretzat midiku ekarriari hola joka ikusi'ta, « ehun » ...irri bat eskapatzen zaio eta irri hortan, echurra kanporat!.. Erregea lorietan. Gure Pacheko ongi paratu zuen bere denborako eta andria berekin batean.

Ongi bizi bazien, ongi hil zien.

*Manech Lamotheek errana*

*74 urthetan.*

## L'ABBÉ SAN-SUSIREN ICTORIOA

Behin bazen, munduan asko dien bezala, l'abbé San-Susi erraten zioten apez bat. Erregek galdetu zuen bere ganat, aditurik abila zela, zer nahi gauza pensatzen zuela. Goan zen zaldiz, orduan ez baitzen orai bezala treinik, eta arribatu zen erregeren etcherat. Gald egin zuen haren mintzatzea. Ereman zuten erregeren aintzinerat eta erregek alainanba ez baitzuen ezagutzen, galdetu zion: « Nor zaitut zu? »

— « Ni, l'abbé San-Susi, zuk galdatzen duzuna. »

— « A bon! ongi ethorri! Aditu dut gogorki abila zarela zu, eta hoin abila balin bazare, behar nauzkitzu lau gauza pentsatu: munduaren erdia non den, ilargiak zenbat pisu duen, nik zenbat dudan balio eta nik zer dutan gogoan. »

— « Nik ez dut holakorik pentsatuko; nik ez dut abilezirik; nik nola nauzu hori pensatzea? »

— « Uzten darozkitzut hamabortz egun; etorriko zare hamabortz egunen buruan, Bertzenaz galaraziko zaitut... »

Gibelat itzuli zen l'abbé San-Susi, arras tristatua. Bazuen errota bat eta han errota-zaina mutila. Goan zitzaion ikusterat eta errota zainak erran zion: « To, etorri zare... eta zer nahi zuen jaun erregeak? »

— « Nik sekulan pentsatuko ez ditudunak. Erran naik behar dudala pentsatu munduaren erdia non den, ilargiak zenbat pisu duen, hark zenbat duen balio eta zer duen gogoan. Eta nik eztiat sekulan pentsatuko eta galdua nauk... »

— « Tori jauna, nahi baduzu errota hau neretzat eman, hartuko tut nere gain horiek... Goanen naiz zu bezala beztiturik eta zuk bezala koroa eginik, berdín ez gaitu ezagutuko, behin beizik ez ikusiak... »

— « Bai, bai, emanen daoiat gogotik errota hiretzat, ni galaraziko bainaik, nik ez baitiat pentsatuko. »

Goan zen errota zaina l'abbé San-Susiren arropaz beztí eta haren zaldiarekin eta arribatu zen harat eta galdetu zuen erregeri mintzatzea. Erregek: « Nor zaitut zu?... »

— « Ni, l'abbé San-Susi. »

— « A ba, ba, egia! sar zaite, sar. Eta pentsatu tutzu ba? »

— « Bai, jauna, ba. Orduan berean ere erranen narozkitzun, dio erraten bertzeak, zank... Pentsatzen dut baditutzula charpanterak, zure zerbitzuko ditutzunak... »

— « Baietz ».

— « Bon, eginaraz zazu piketa bat. »

Eginarazi zion bereala. Badoa bere piketa eskuan hartu'ta: « Zato Jauna, plazer baduzu nerekin. » Baratzean etche-ilar peza handi bat ikusia baitzuen, sartzen du haren erdian piketa zut: « Horra, Jauna, non den munduaren erdia. »

— « Zer! mundu handi hunen erdia hor! ez da posible!... »

— « Tori, Jauna, fida ez bazare, negur azu. »

Ezin negur baitzuen, onetsi zion hola-hola; zer eginen zuen, alainanba?

— « Bon! ongi da. Eta orai, ilargiak zenbat du bada pisu? »

— « Ilargiak, hamabortz untza. Hamasei balitz, eror litake. »

— « Zer! ilargi handi horrek hamabortz untza? »

— « Jauna, ez bazare fida, pisa azu. »

Ta, zer eginen zion?... Ezin baitzuen pisa, onetsi zion.

— « Bon, bon ongi da... Orai, nik zenbat dut balio? »

— « Zuk? hogoita-zortzi diru-peza; izan bazine enperadore bat, hogoita-bederatzi emanen narozkitzun; bainan errege nola baitzarre, hogoita-zortzi diru-peza. Gure Jainko Salbatzailea, mundu guziaren jabea, hogoita-hamar-etan saldua izan zen. Orduan, zuk, hogoita-zortzi balio. »

— « Bon, ongi da, arrazoina duzu... eta orai, zer dut bada nik gogoan? »

— « Ori, ementche l'abbé San-Susirekin katazkan hari zirela orai zure afaretan. »

— « Oiche bera nian gogoan... »

Denak pentsatu ziozkan eta eman zion sari ederra: moltsa bat urre. Gaizki zagon moltsa bat urre bideko eta errota, gure gizona!... Goan zen etcherat kontentik eta l'abbé San-Susiren ikusterat goan zen.

— « Zer, etorri haiz bizirik? pentsatu dituk? » erran zion harritua, ez baitzuen uste gehiago ikusiko zuela.

— « Ba, ba, aise! »

— « Non dela erran diok munduaren erdia? »

— « Ikusi zinuen haren etcherat ailiatzean etchilar-peza bat gaitza, baratze handi batean. Ori haren erdian piketa bat sartu eta erran diot han dela munduaren erdia. »

— « Eta sinetsi hau? »

— « Erran diot negur zezala, ez bazen fida. »

— « Eta ilargiak zenbat pisu duen, erran diok? »

— « Hamabortz untza; hamasei balitz (libera bat balitz) eror litekela. »

— « Eta hori ere sinetsi hau? »

— « Erran diot pisa zezala, ez bazen fida!... »

— « Ez hau han berean hil? »

— « Zertako? egian erran diot; pisa zezala ez bazuen sinetsi nahi. »

— « Eta zenbat duela balio erran diok? »

— « Hogoita-zortzi diru... izan bazen enperadore, hogoita-bederatzi emanen niozkala, mundu guziaren erregea hogoita-hamar-etan saldu zela... »

— « Eta, ongi hartu dauk hori erratea? »

— « Ba, arras ongi; zer nahi zinuen erratea? ez ahal zen hura gure Jainkoa baino gehiago? »

— « Eta, zer duela gogoan erran diok? »

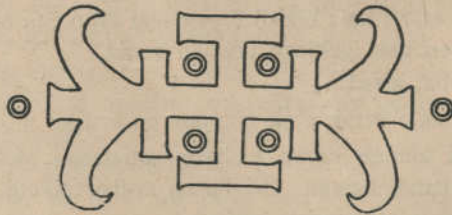
— « Ta, l'abbé San-Susirekin hari zela kataskan. »

— « Baietz, hori bera zuela gogoan! »

Errota-zaina ederki gelditu zen, errota berea eta gainerat sari ona. Eta ongi bizi bazen ongi hil zen.

*Juanes Lamotheek errana. Urtarrilaren 28.  
74 urthetan — bere aitari ikasia zuen dozena  
bat urthetan — Aita Senpértarra zuen eta Ge-  
rozitik Saran egon da.*

MAYI ARIZTIA.



**MIEUX !**

QU'aucun autre  
REFRIGÉRATEUR



**MIEUX !**

QU'aucune autre  
MACHINE A LAVER



Une gamme complète  
de neuf réfrigérateurs  
de 100 à 290 litres.

**Pourquoi  
MIEUX ! ?**

PARCE QUE  
CE SONT  
DES

A4 Pulsamatic  
S4 Pulsamatic  
Esterel



**FRIGIDAIRE**

*Marque déposée*

*le vrai*

PRODUCTION GENERAL MOTORS (FRANCE)

**Etablissements BOURESMAU & PEGHAIRE**

Magasin LA FÉRIA - BAYONNE - Bureaux BEYRIS

**FRIGIDAIRE = FROID + MACHINE A LAVER**

# DEMEURES ET TERROIRS FRANÇAIS

CARON & DUHART, Directeurs

ACHAT ● LOCATION ● VENTE

4, rue Orbe (premier étage) BAYONNE — Téléphone 506.66

VILLAS — TERRAINS — APPARTEMENTS — PROPRIÉTÉS

COMMERCE — LOCATIONS

ESKUARAZ HAR DITAKE

CULTURE DE TOUS LES VÉGÉTAUX DE PLEIN AIR

## Pépinières G. LAFITTE à MENDIONDE (Basses-Pyrénées) Téléph. 4

Importantes cultures d'arbres fruitiers sélectionnés :

*Pommiers américains — Pruniers japonais — Châtaigniers exotiques et marrons greffés sur hybrides, réfractaires à la maladie de l'encre*

*Plants fruitiers, sauvageons et porte-greffe d'East-Matting.*

*Vignes et hybrides, producteurs directs.*

Grand choix de jeunes plants et d'arbres forestiers pour le reboisement.  
Conifères d'ornement en mottes.

Les commandes peuvent être confiées à :

BAYONNE : Laborarien-Etchea, 3, rue Port-de-Bertaco.

HASPARREN : Dépôt de la Coopérative Agricole.

SAINT-PALAIS : Dépôt de la Coopérative Agricole.

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORTE : M. Goicotechea, à Irouléguy.

MAULÉON et TARDETS : M. Pierre Apeiseix, à Alçabehety, par Tardets.

CATALOGUE FRANCO

CHOCOLAT  
CONFISERIE NOBLIA

▲▲▲▲▲ Téléphone 1.50 ▲▲▲▲▲

CAMBO-LES-BAINS

# MIREMONT

**PÂTISSIER - CONFISEUR**

FOURNISSEUR BREVETÉ  
de la Reine d'Angleterre et de la Maison Royale d'Espagne

## SALON DE THÉ

1 bis, place Clemenceau ★ BIARRITZ ★ Téléph. : 401.38

## Si vous voulez...

...faire des économies

- faites vos achats **AU BIARRITZ-BONHEUR**  
*la meilleure qualité, au meilleur prix*

...gagner du temps

- faites vos achats **AU BIARRITZ-BONHEUR**  
*un très grand choix, toutes les nouveautés*

...être servi à domicile

- faites vos achats **AU BIARRITZ-BONHEUR**  
*livraison dans toute la région*

...des facilités de paiement

- faites vos achats **AU BIARRITZ-BONHEUR**  
*ventes à crédit aux meilleures conditions*

# BIARRITZ-BONHEUR

**BIARRITZ**

Etablissements

# COUSSEAU

**Cordages ● Parasols**

**● Bâches ● Stores**

A 20 m.  
du Musée Basque

**BAYONNE**

TISSUS - LINGERIE

DRAPS - RIDEAUX

TOUTE L'ALIMENTATION

VINS - CONSERVES - CAFÉS

# BAZAR CENTRAL

Quai Amiral Dubourdiou et rue Victor-Hugo — BAYONNE

Quincaillerie, Vaisselle ; un choix considérable  
De mille autres objets, utiles et de bon goût.  
Vous trouverez chez nous, à un prix imbattable  
Tout ce que vous cherchez en vain un peu partout.

Rep. Int. N° 89

Doblerito.

ARTICLES DE MENAGE

JOUETS - PAPETERIE

## AGRICULTEURS !

Salez fourrages et barbotages  
Employez les pierres à lécher  
Vous aurez un bétail  
en bonne santé

Soyez réalistes :

Diminuez vos risques  
Augmentez vos bénéfices

**LE SEL AGRICOLE  
VOUS RAPPORTERA  
20 fois son PRIX d'ACHAT**

*Pour la cuisine et les salaisons*  
**SEL de BAYONNE séché**

*S'adresser :*

**COMPTOIR DE VENTE DES SELS DE BAYONNE**

Avenue du Maréchal-Soult — BAYONNE

ou chez votre fournisseur de grains et engrais habituel

EMAZUE GATZA belharrian  
eta bertze janharietan.  
Kabalet ezar gatz - harria  
eta hobeki joanen dira.

Gauzak ongi prezia  
Irrichkuak apha  
Irabaziak handi

**LABORANTZAKO GATZAK  
HOGOIETAN BERE BALIOA  
ERAKHARTZEN DU :**

Jatekoen ontzeko  
eta gazikientzat  
Baionako gatz idorturik

# LIBRAIRIE LACOUR

**La Maison du Stylo**

Fournisseur des Ecoles Libres

4 Pl. Clemenceau  
**BIARRITZ**

Fournitures scolaires  
Librairie classique

**DISQUES**

**BANKO FRANTSESA**  
mundu guzian ezagotua :

**CRÉDIT LYONNAIS**

La plus grande banque  
française de Dépôts  
à la portée de tous

Agences régionales :

**BAYONNE** ..... T. 524.44  
**BIARRITZ** ..... T. 414.04  
**HENDAYE** ..... T. 675.43  
**St-JEAN-DE-LUZ** T. 609.70

Bureaux :

**HASPARREN**  
**St-ETIENNE-DE-BAIGORRY**  
**St-JEAN-PIED-DE-PORTE**

Bureaux de change :

**HENDAYE** - Pont international  
Aérogare de **BIARRITZ-PARME**

-- **BAYONNE** : Rue du Brigadier-Muscar. Tél. : 521.72. —  
**TARBES** : 1 ter, Rue Carnot.  
Tél. : 6.25. — Compte Chèques  
Postaux **BORDEAUX** N° 559-70.

**RADIATEURS**  
**CHAUSSON**

Société Basco-Béarnaise  
du Radiateur

44, Avenue de la Marne  
**BIARRITZ**, Tél. 420.42

Neuf - Echanges Réparations  
- Fabrication - Transformations -

**RADIATEURS-RÉSERVOIR-TOLERIE**

Tout comme au bon vieux temps  
Et quel que soit son âge  
Le Radiateur **CHAUSSON**  
Est toujours à la page.

**CHARLES PALASSIE**

**La Maison du Tapis**

TOUS LES TAPIS  
VENTE DIRECTE D'USINE

4, Avenue de la Marne, 4  
**BIARRITZ**  
Téléph. 400.44

R. C. Bayonne 18.911

# **L'AGROPHOS,**

l'Engrais phosphaté le plus économique

# **L'AGROPHOS,**

l'Engrais qui convient pour les prairies  
et la fumure de fond du maïs

- ◆ Onkhailu merkhea,
- ◆ Phentzetako ona,
- ◆ Arthoari dohakona

# **L'AGROPHOS,**

est en vente à la **COOPÉRATIVE AGRICOLE**  
de la Nive et de l'Adour à **BAYONNE**

---

*Union Française d'Engrais et de Produits Chimiques*

12, avenue Marceau, PARIS (8<sup>e</sup>)



VINS EN GROS et CIDRES

Henri MINTEGUI



1, rue Pocalette — CIBOURE (B.-P.)  
TÉLÉPHONE 600.43 — SAINT-JEAN-DE-LUZ

*Pour toutes vos opérations  
de PRÊTS et de DÉPÔTS*

**LE CRÉDIT AGRICOLE**

● partout à votre service

BUREAU PRINCIPAL

**BAYONNE**, 3, rue Port-de-Bertaco — Téléph. 527.48

Bureaux auxiliaires dans tous les chefs-lieux de canton

**ETCHEBASTER**

*Spécialité de gâteau basque  
▼▼▼ et de touron ▼▼▼*



Pâtissier  
Confiseur  
Glacier

42, rue Gambetta - SAINT JEAN-DE-LUZ - Tél. 600.80

*Entreprise Générale d'Électricité*

**MAISON**

**ORTET**

**FRÈRES**

16, Boulevard Alsace-Lorraine — BAYONNE — Téléphone 501.34

---

**TOUS TRAVAUX ET FOURNITURES**

---

**Télévision GRAMMONT**



**Réfrigérateurs SIBIR**

*Appareils électro-ménagers • Lustrerie • Chauffage • T. S. F.*

**CYCLES • MOBYLETTE  
• MOTOBÉCANE •**

**Camille LUCART**

15 - 17, rue Frédéric-Bastiat  
**BAYONNE - Tél. 500.14**

**BANQUE  
INCHAUSPÉ & C<sup>IE</sup>**

---

*Banque, Bourse, Change*

---

**SAINT-JEAN-PIED-DE-PART**, rue d'Espagne - Tél. 6.  
**BAYONNE**, 7, rue Lormand - Tél. 511.10  
**BÉHOBIÉ**, Pont International - Tél. 676.25



# LA POTASSE

accroît les rendements, augmente la qualité

Pour le PAYS BASQUE, renseignements auprès du

Bureau d'Etudes sur les Engrais

■ Chalet Noël, Rue des Sports, D A X (Landes) ■



Equilibrés, à haut dosage, d'un emploi facile,

## Les engrais composés P.E.C.

évitent les erreurs de fumure  
réduisent les frais de transports et d'épandage,  
donnent des récoltes saines et abondantes

Pour le PAYS BASQUE, s'adresser :

### Société Commerciale des Potasses d'Alsace

■ Chalet Noël, Rue des Sports, D A X (Landes) ■

LIQVEUR  
**IZARRA**



*À la glace pilée*  
CONSERVE TOUTE SA SAVEUR

LIQVEUR DE LA CÔTE BASQUE

RAYMOND  
BOUAFES

Dukek eta markisek maitenik dutena,  
« Clés des Ducs » armañaka nola guk ez mana ?  
Dukentzat on denetik argituz mahaina,  
Denen gogo-bihotzak pitz ditzagun barna !